

AVEC
DOMINIQUE REYNIÉ
JE M'ENGAGE
POUR MA RÉGION !



BÂTIR ENSEMBLE UNE PUISSANCE PUBLIQUE RÉGIONALE

LE PROJET

BÂTIR ENSEMBLE UNE PUISSANCE PUBLIQUE RÉGIONALE

Notre pays connaît une situation d'une exceptionnelle gravité, sur le plan politique, budgétaire, économique comme sur le plan social. Le Gouvernement ne semble plus capable de faire face à ses responsabilités.

C'est dans ce contexte qu'il a décidé une réforme territoriale importante puisqu'elle ordonne notamment la fusion de certaines régions. Le Gouvernement a voulu engager nos deux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées dans ce processus de fusion. Le motif avancé est de « faire des économies ». Nous savons qu'il n'en sera rien. Cette réforme coûtera beaucoup d'argent. Nous savons aussi que la fusion sera difficile à mettre en place. Mais c'est notre devoir de faire de ce grand défi, une chance pour nos territoires.

Il nous appartient de nous saisir de cet enjeu et de mettre sur pieds **une véritable puissance publique régionale** pour servir efficacement l'intérêt de tous et de tous les territoires. Pour promouvoir l'emploi, la croissance et l'innovation qui assureront la prospérité à notre nouvelle Région, nous devons nous montrer capable de protéger nos territoires, dans le contexte d'un désengagement sans précédent de l'Etat et de nous projeter dans le monde, grâce à une stratégie ambitieuse d'ouverture sur l'extérieur.

Ensemble, nous allons bâtir une région prospère, généreuse et fière ! Nous serons généreux parce que notre Région sera prospère ; nous serons fiers de notre Région parce qu'elle sera prospère et généreuse.

SOMMAIRE

LE PROJET	2
• Notre but	5
• Les moyens de l'atteindre	5
LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET	6
• Prendre la mesure de la gravité du moment	6
• Instituer une puissance publique régionale !	8
• Formons l'alliance des citoyens et des territoires	9
• Associons l'écologie et la croissance ! Vive la blue economy !	10
UNE NOUVELLE GOUVERNANCE	18
• Mes engagements pour une gouvernance exemplaire	18
• Nos engagements	19
• La garantie de notre éthique, c'est vous !	21
• Le scandale du « president delegate » !	22
LES RESSOURCES DE LA PROSPERITE	23
• Le cadrage budgétaire	24
• Propulsons l'investissement !	25
• Maîtrisons les coûts de fonctionnement !	25
• Le fonds d'investissement des territoires (fiter) : comment ça marche ?	28
UNE REGION PROSPERE	32
• Nos lycées : l'avenir de nos enfants !	33
• Nos propositions	34
• Face à l'explosion du chômage, mettons le turbo en matière de formation !	37
• Notre région, une puissance de la connaissance	41
• Pour un véritable volontarisme numérique	46
• L'entreprise au cœur de la politique régionale	49
• Soutenir le commerce de proximité, l'artisanat et les petites entreprises	52
• Soutenir les commerçants, artisans et petits patrons	53
• L'agriculture : notre pouvoir vert !	54
• La viticulture, championne du monde !	58
• L'eau : le combat d'aujourd'hui pour demain !	61
• La gestion de l'eau	63
• Redonner vigueur à la pêche	64
• Tourisme : la plus belle région du monde	65
• Propositions : conviviencia, nature, authenticité et partages	67
UNE REGION GENEREUSE	72
• Stoppons le krach territorial, inventons la ruralité de demain	73
• Volem viure dins lo monde-	74
• Nos montagnes ne seront plus des barrières	75
• Méditerranée, embarquons pour de nouvelles conquêtes	78
• Les transports : rester libres, mobiles, servir tous nos territoires	81
• Le conseil régional, nouvel acteur de la sécurité	88

• Santé : garantir l'accès aux soins !	92
• La santé au lycée : mieux vaut prévenir que guérir	94
• Défendre la famille !	98
• La jeunesse, le ferment prospérité	101
UNE REGION FIERE	103
• Nos identités	104
• L'occitanie et la catalogne : un socle culturel	105
• Faire briller notre culture	106
• Soutenir nos militaires et leurs familles	109
• Les pieds noirs et les harkis : une mémoire à partager	112
• Rayonner : en europe et dans le monde	113

LE PROJET

NOTRE BUT

Bâtir une puissance publique régionale pour garantir l'accès de tous aux services publics de proximité, à la santé, à la sécurité, à l'éducation, à la mobilité, dans le souci de préserver le lien social et humain, entre les générations entre les femmes et les hommes qui font vivre notre beau territoire.

LES MOYENS DE L'ATTEINDRE

- Nous élèverons la grande Région au niveau des plus prospères et des plus dynamiques d'Europe ;
- Nous valoriserons la responsabilité individuelle et l'esprit d'entreprendre ;
- Nous répondrons au krach territorial en retissant les liens entre la ruralité et les villes ;
- Nous ferons de la grande Région un leader mondial de la connaissance et de l'innovation pour l'agriculture, la viticulture, l'industrie, le commerce et l'artisanat ;
- Nous ferons de la grande Région un pôle touristique mondial en valorisant les richesses uniques de son littoral, ses montagnes, sa culture et son patrimoine.

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

PRENDRE LA MESURE DE LA GRAVITÉ DU MOMENT

L'échec fatal des socialistes

Les prochaines élections régionales sont les premières du genre. Les citoyens vont désigner un nouveau Conseil régional. C'est une nouvelle région. Elle est issue de la fusion du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées. Pour ma part, j'ai approuvé cette fusion. Lorsque nous aurons réparé les erreurs des équipes sortantes, la réunion de ces deux régions représente le plus grand potentiel territorial de notre pays.

De cet immense potentiel, la majorité actuelle ne fera rien. C'est ce que montre la politique étriquée qu'elle conduit depuis 1998 en Midi-Pyrénées et depuis 2004 en Languedoc-Roussillon. Pendant toutes ces années, cette majorité finissante aura étouffé l'activité économique par une sur administration et une hyper-normalisation. Ce fut le prix de tractations politiciennes et de marchandages idéologiques que nous ne pouvons plus accepter.

A l'échelle de notre grande Région, le chômage bâtit tous les records (12,5%) dans un pays qui détient déjà lui-même l'un des plus mauvais résultats de toute l'Union européenne. Summum de l'incompétence, ce bilan calamiteux est obtenu après avoir dépensé sans compter l'argent public, générant une dette énorme qui dépasse, pour la seule région Languedoc-Roussillon, le montant du budget régional... Manifestement, la majorité sortante n'a que faire des générations futures, auxquelles elle lègue cet héritage empoisonné. La préoccupation pour le « développement durable » cesse de s'appliquer lorsqu'il s'agit du budget. Il est difficile de faire pire.

Les équipes sortantes ont pratiqué un clientélisme grossier que résume l'affaire tragi-comique du « président délégué ». Le mandat des socialistes s'achève donc par l'invention d'un poste inutile et coûteux, conçu pour de petites raisons électoralistes. Nous, nous préférons proposer une véritable stratégie de développement et d'intérêt général.

La menace d'un krach territorial

L'échec budgétaire du Gouvernement nous menace d'un krach territorial. Au niveau national de même qu'en Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, les sortants montrent qu'ils sont incapables

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

de faire des économies. De la même façon ils se sont montrés incapables de favoriser la croissance et de réduire le chômage, ce qu'ils avaient pourtant promis, et avec force.

L'échec régional accompagne un terrible échec national. Après avoir augmenté les prélèvements obligatoires de 100 milliards d'euros depuis 2012, hausse d'une ampleur inédite, François Hollande n'en demeure pas moins confronté à un gigantesque déficit et à une augmentation constante de la dette ! Elle atteindra 100% du PIB lorsque nous irons voter, les 6 et 13 décembre prochains.

Les gouvernants ont choisi de se défausser sur nos collectivités locales en les contraignant à supporter la plus grande part de l'effort budgétaire ! C'est d'autant plus facile pour les socialistes que, dans de nombreux cas, les élections municipales et départementales les ont chassés des responsabilités locales. Dans un double mouvement, absurde ou cynique, le même Gouvernement augmente les charges qui pèsent sur nos élus - la réforme des rythmes scolaires n'en est que l'un des exemples - tout en réduisant les moyens mis à leur disposition pour accomplir leurs missions...

Et tout ça pour quels résultats ? Entre 2013 et 2014, le déficit de l'ensemble des administrations publiques est passé de 86,4 à 84,8 milliards d'euros, ce qui semble être une bonne nouvelle, mais, dans le détail, cette réalité dissimule deux mauvaises nouvelles : d'abord le déficit de l'État a augmenté de 4,9 milliards d'euros ! Seul le déficit des collectivités locales a diminué, passant de 8,5 à 4,5 milliards d'euros. Or, la diminution du déficit des collectivités locales s'explique principalement par le recul de 4,8 milliards d'euros de l'investissement public... Derrière l'illusion d'une bonne nouvelle, il y a la réalité d'une catastrophe économique et sociale.

La volonté de faire porter sur nos collectivités territoriales la part principale de l'effort budgétaire sans fournir les moyens d'adapter la gestion à la diminution des ressources revient à transférer lâchement aux territoires la crise de l'Etat et à retirer aux élus les moyens d'accomplir les missions pour lesquelles ils se sont pourtant engagés devant leurs concitoyens. La puissance publique vacille. En réalité, le Gouvernement ne peut plus faire face aux difficultés qu'il a largement contribué à créer. Partout les services publics se rétractent, partout ils se dégradent. La crise du Gouvernement atteint aujourd'hui le cœur de nos territoires. Nous le vivons chaque jour et nos concitoyens s'en inquiètent de plus en plus.

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

INSTITUER UNE PUISSANCE PUBLIQUE RÉGIONALE !

Sur la période 2014-2017, le Gouvernement annonce réduire de 28 milliards d'euros les moyens alloués à nos collectivités locales ! Or, nous savons que celles-ci ne représentent que 10% de la dette publique ! En revanche, elles réalisent bel et bien 70% de l'investissement public. Sans ces Investissements publics, nous n'avons plus ni les infrastructures ni l'activité qui permettent de produire les services publics et de créer les emplois ; à l'inverse, l'État, qui est pourtant responsable de 90% de la dette, ne porte que 30% de l'investissement public ! Le résultat est catastrophique : selon l'Association des Maires de France, en 2016, 12% des communes seront en situation « d'autofinancement négatif », c'est-à-dire en cessation de paiement. La proportion grimpera à 25% d'ici 2017. Qui va aider ces communes en très grande difficulté si l'État ne le peut plus ?

C'est à nous qu'il revient de porter la vision et de déployer le projet qui permettra de créer la puissante dynamique indispensable à la cohésion et à la prospérité de nos territoires. Aujourd'hui, il est de notre devoir de répondre aux attentes et désormais aux craintes que suscite cette situation. Voilà pourquoi nous devons bâtir une puissance publique régionale. Voilà pourquoi ce sera le cœur de notre projet au moment de solliciter les suffrages de nos concitoyens.

FORMONS L'ALLIANCE DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES

A cette fin le Conseil régional sera réorganisé et redimensionné. Il devra se montrer capable de déployer d'importants efforts, en France, en Europe et partout dans le monde, pour convaincre les investisseurs de préférer notre Région. Nous le ferons ! De même, il devra se montrer capable d'aider tous nos producteurs, tous nos entrepreneurs à conquérir de nouveaux marchés, en France, en Europe et dans le monde. Nous le ferons ! Cela implique un engagement résolu dans le monde, une forte implication en Europe, en particulier auprès de Bruxelles, la promotion et l'intensification des liens avec les plus dynamiques des régions européennes, et notamment, bien sûr, la Catalogne espagnole ; cela implique le développement de notre façade méditerranéenne, des ports de Sète et de La Nouvelle, un programme volontariste pour appuyer les performances

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

de nos entreprises, de notre agriculture, de son versant agro-alimentaire et agro-industriel, de nos universités et de leurs centres de recherche, en encourageant la multiplication des liens avec les services Recherches et développement (R&D) des entreprises les plus innovantes, quelle que soit leur taille. Notre Conseil régional jouera ainsi le rôle d'un intense foyer d'innovation et de Développement, au service de nos territoires, de la croissance et des emplois dont nous avons tant besoin.

Il revient au nouveau Conseil régional de concevoir un dispositif de soutien et de coopération au profit des collectivités locales, des territoires, de tous leurs habitants et d'en constituer le cœur battant. Notre puissance publique régionale servira d'allié et de lien entre nos deux métropoles, Toulouse et Montpellier, mais aussi avec nos deux très grandes villes que sont Nîmes et Perpignan, nos villes moyennes et nos intercommunalités, toutes nos communes, sans exception et, bien sûr, l'ensemble de nos 13 départements. Nous allons bâtir un réseau de vie, d'échanges et de solidarité entre nous tous pour donner le jour à notre grande Région. Nous la voulons puissante, prospère et généreuse. Ce sera la plus belle région du monde, et nous en serons fiers !

ASSOCIONS L'ÉCOLOGIE ET LA CROISSANCE ! VIVE LA BLUE ECONOMY !

« Ce n'est pas à la nature de produire comme nos usines, c'est à nos usines de produire comme la nature ».

Gunther Pauli

Face aux périls, notre responsabilité est double : relancer vigoureusement l'investissement et la croissance pour combattre le chômage tout en restaurant la nature.

« Ce n'est pas à la nature de produire comme nos usines, c'est à nos usines de produire comme la nature ». Gunther Pauli. Tel est l'axiome fondamental de la Blue Economy qui permet, comme le résume le chercheur Idriss J. Aberkane, de produire mieux, plus vite, plus efficacement, moins cher et... sans polluer ! L'Equation fondamentale de la Blue Economy peut être présentée ainsi :

« Déchets + Connaissances = Richesses »

Produire beaucoup de déchets, si l'on produit beaucoup de connaissance, c'est donc produire potentiellement beaucoup de richesses. La Blue Economy implique l'écologie industrielle, qui est

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

l'Art de réunir les industries en écosystèmes où les déchets des uns sont les achats des autres, et le bio mimétisme, qui est l'art de s'inspirer de la nature pour innover durablement. Le bio mimétisme a pour message essentiel « la nature est une bibliothèque, lisons-la au lieu de la brûler »

Nous devons relancer la croissance mais sur des bases nouvelles. Il appartient à notre génération de bâtir une nouvelle région tout en contribuant à l'avènement d'un nouveau monde, un monde sans déchet. La nature est un monde sans déchet, nous devons autant que possible réparer et restaurer cet état initial. Cela devient possible si nous passons résolument au modèle d'une « économie circulaire ».

Comme l'a montré l'économiste Ellen McArthur, le XXIème siècle doit être celui d'une grande révolution économique, la conversion des systèmes industriels en chaînes économiques comparables à des chaînes alimentaires : les déchets des uns deviennent les matières premières des autres.

Le théoricien de l'écologie Günter Pauli a montré que l'abolition des déchets peut être massivement créatrice d'emplois, de profits, de croissance et ce sans subventions ni écotaxes ! Dans son rapport rédigé pour le Club de Rome « L'Economie Bleue : 10 ans, 100 innovations, 100 millions d'emplois », Gunther Pauli montre que si pendant des milliers d'années nous avons enterré nos déchets, il faut maintenant les immerger non plus dans la terre ou dans la mer, mais dans la connaissance.

« Déchets + Connaissances = Richesses ! »

Telle est l'équation fondamentale de l'Economie Bleue. Car qu'est-ce qu'un déchet? C'est simplement quelque chose que personne ne veut. Quelque chose pour lequel la demande est négative : il faut être payé pour accepter un déchet. La nature ne produit pas de telles choses, nous sommes la seule espèce à produire des choses dont personne ne veut, parce que nous ne produisons pas en cycle mais en ligne et donc, inévitablement, en cul-de-sac industriel.

Or la nature ne produit pas seulement sans déchet, elle produit également d'une façon plus économique et plus rentable. Ce que Pauli démontre clairement, c'est qu'il existe des cas où l'élimination des déchets est simplement plus rentable, même pour l'entreprise productrice, mais toujours sans écotaxe ni subvention.

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

L'abolition de la pollution sera l'enjeu de notre siècle. Elle s'accomplira dans l'intérêt de tout le monde, y compris des industries polluantes, car si « déchets + connaissances = richesses », ces entreprises auront la possibilité de transformer certains de leurs passifs en actifs, réalisant ainsi une révolution comptable et financière bonne pour la nature, pour l'homme et en même temps lucrative. Les travaux de Gunther Pauli montrent que l'abolition des déchets est créatrice d'emplois par millions parce qu'elle est une nouvelle forme d'industrialisation : l'éco-industrialisation permet de réindustrialiser notre économie sur des bases nouvelles. Grâce à l'innovation, opposer nature et croissance économique n'a plus de sens. L'enjeu est désormais de les penser en synergie.

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

LA BLUE ECONOMY / Exemple : Le marc de café

L'un de ces nombreux cas, parmi plus d'une centaine ! est le recyclage du marc de café usagé. Ce déchet n'est pas particulièrement contraignant en apparence, mais à l'échelle du monde les volumes de production font émerger un problème climatique notable. En effet, l'essentiel de la production mondiale est abandonné à la putréfaction, entraînant une forte production de méthane atmosphérique. Certes, il existe de nombreux usages du marc de café usagé, tels que gommage, déboucheur d'évier ou composant pour le compost de jardin, mais cependant aucun n'est capable d'absorber la production mondiale.

Grâce aux progrès de la connaissance, on vient de découvrir de nouvelles utilisations de ce déchet qui rendent possibles des activités très rentables. D'une part, le marc de café est l'un des meilleurs champi compost au monde : on peut y faire pousser des champignons de Paris, des pleurotes, des champignons shiitake, maietake ou ganoderma qui se développent tous plus rapidement sur le marc usagé que sur champi compost industriel. Plus encore, ce processus s'accompagne d'une métabolisation de la caféine. Une fois digéré, le marc devient un excellent aliment pour le bétail. Il est riche en lysine, un acide aminé pourtant difficile à fournir en grande quantité pour l'élevage.

A Rotterdam, une ancienne piscine a été reconvertie en champignonnière afin d'organiser l'exploitation du marc usagé produit par la ville. Au Zimbabwe, une jeune femme, Chido Govero, a créé la première marque de café consigné au monde. Grâce à cela, le marc est récupéré directement dans les établissements pour être distribué aux producteurs de champignon.

Mais le cycle se poursuit ! Deux entrepreneurs, Eben Bayer et Gavin McIntyre à New York, ont découvert que le mycélium de champignon, cultivé dans les bonnes conditions sur des déchets agricoles, dont le marc de café, pouvaient produire un matériau révolutionnaire, un substitut biodégradable du polystyrène, ignifuge et isolant acoustique. Leur société, Ecovative, en est devenue le premier producteur mondial.

Enfin le marc de café ayant des propriétés désodorisantes, on a également découvert qu'il pouvait être tissé en microfibres plus confortables que le coton d'Égypte à séchage rapide et anti-transpirantes. La société S.Café en est un des premiers exploitants dans le monde. Or, le coton est la culture la plus consommatrice d'eau au monde... La marque Sorella commerciale des sous-vêtements haut de gamme 100% fibre de café à Singapour. De la production de champignons comestibles au fourrage pour le bétail, à la fabrication de matériaux innovants et biodégradables en passant par l'industrie du prêt-à-porter, ce sont des milliers d'emplois qui ont pu être créés tout simplement en revisitant un seul déchet, sans aucune subvention publique et sans aucune écotaxe !

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

MENONS UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE DURABLE

La crise grecque nous a concerné tous parce qu'elle est devenue l'expression désormais palpable du drame auquel conduit inévitablement le surendettement public.

Il s'agit bien de nous.

D'Athènes à Paris, c'est cette politique qui depuis trop longtemps a vu trop de gouvernants préférer le « lâche soulagement » du déficit au devoir de réformer, parce qu'il a toujours été plus facile de passer la facture aux générations suivantes, à celles et ceux qui ne pouvaient ni voter ni défilier dans les rues puisqu'ils n'étaient pas nés ou pas encore adultes, quand le surendettement scellait pourtant largement leur destin.

La politique du surendettement loge l'irresponsabilité au cœur de l'action publique quand celle-ci ne devrait jamais cesser de rendre des comptes. Un tel défaut de responsabilité ne peut qu'engendrer le défaut de paiement.

Le drame grec nous montre quel est la conséquence finale du surendettement ; il nous dit comment l'irresponsabilité budgétaire menace de ruine non seulement l'économie mais tout l'édifice national, car la souveraineté nationale ne se mesure pas aux discours grandiloquents mais au degré de dépendance à l'égard de contraintes financières qu'une dette extrême finit par rendre tyranniques ; elle nous dit aussi que la souveraineté populaire, qui aspire légitimement aux conditions d'une vie bonne, peut perdre pour longtemps et peut-être pour toujours, le contrôle de son destin. Les démocraties succombent à l'excès d'inflation. Le surendettement est une forme d'inflation extrême. Si nous ne le comprenons pas maintenant pour nous y opposer sans délai, cette inflation du nouveau siècle nous emportera aussi sûrement que la hausse des prix a pu renverser l'Europe dans les années 1930.

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

En France, notre dette publique atteint 100% de notre richesse nationale et dépasse désormais 2100 Mds€. Elle atteindra 100% de notre richesse nationale avant la fin du mois de décembre 2015. Les premiers signes de la crise française sont déjà perceptibles sous la forme d'un krach territorial résultant d'une politique inconséquente. On ne reprochera pas au Gouvernement de vouloir faire des économies, mais on peut lui reprocher d'en imposer aux autres sans en faire lui-même ; on peut lui reprocher d'abuser du déficit qu'il interdit aux collectivités locales.

Il est temps d'en terminer avec cette manière irresponsable de gouverner et de jeter au plus vite les bases d'une autre politique. Ce basculement permettra de distribuer les services et les équipements attendus partout sur notre territoire. C'est dans ce nouveau cadre qu'il sera possible de protéger le monde rural de la faillite d'un Etat central qui tente maintenant de concentrer la population dans quelques grandes zones urbaines ou d'obliger communes à fusionner parce qu'il n'a pas su conserver les moyens d'être présent sur tout le territoire où son autorité est pourtant censée s'exercer.

ARGENT PUBLIC, MORALE PUBLIQUE

Montesquieu écrivait ceci : « il y a cette différence entre les revenus d'un prince et les revenus d'un particulier que celui-ci les tire de son industrie ou de ses biens tandis que les revenus du prince sont prélevés sur le produit des biens ou de l'industrie des sujets. Il n'en est donc que le dépositaire, le dispensateur car ils lui ont été remis pour les besoins de la société ».

L'argent public sert à financer les services indispensables au bon fonctionnement de la société : santé, éducation, recherche, sécurité, environnement... Son utilisation doit être morale en ce sens qu'elle doit répondre à des arbitrages justes, conformes à l'intérêt général et dans un contexte où l'argent public, sous formes de dotations, se raréfie, en raison de l'inconséquence de l'Etat, sa distribution et son utilisation doivent être d'autant plus exemplaires.

Il faut distinguer les dépenses d'investissement qui contribuent à financer des projets et donc à créer des richesses nouvelles, et les dépenses de fonctionnement qui, si elles restent légitimes, notamment lorsqu'il s'agit de rémunérer les collaborateurs et les membres de l'administration, doivent faire l'objet de toute notre vigilance afin d'éviter les excès et de contenir des types de dépenses qui peuvent devenir somptuaires, frais de bouche, etc.

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

Dans cette période qui conduit aux urnes à la veille de Noël la tentation des cadeaux électoralistes est forte dans le camp de la gauche qui vit à crédit, organise la faillite et multiplie les promesses aussi irresponsables que dangereuses. Dans ce contexte elle tente même d'escamoter le contributeur, le financeur de ces promesses destinées au citoyen-usager, au détriment du citoyen-contribuable.

Ainsi, l'ordinateur à « 1 euro », les transports publics « gratuits » ou à des prix très réduits ne peuvent évidemment pas être gratuits. Ils sont donc financés, en réalité, par les contributions obligatoires de tous nos concitoyens. Cet argent est le fruit de votre travail et de vos efforts, il est prélevé au détriment de votre épargne.

L'argent public est l'argent de tous. Si nous devons lever l'impôt, c'est pour accomplir l'intérêt général, celui des générations présentes mais aussi sans préempter celui des générations futures. L'argent public appelle une morale publique du respect particulier qui doit être attaché à l'argent populaire, fruit du travail, de l'effort et de l'épargne.

RAYONNER DANS LE MONDE

Aujourd'hui plus que jamais, la nouvelle Région doit devenir une puissance capable de se projeter dans le monde. Au vu des forts gains potentiels, l'enjeu est primordial. Réussir à faire du Conseil Régional un acteur efficace à l'échelle internationale, c'est garantir la prospérité de demain. Or, seule une stratégie ambitieuse et innovante permettra à nos territoires de bénéficier pleinement de l'ouverture sur l'extérieur.

La fusion de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées propulse la nouvelle Région dans une nouvelle dimension. Avec ses 5,6 millions d'habitants et ses 72 000 km² de superficie, elle est plus peuplée que l'Irlande ou le Danemark, et aussi vaste que l'Autriche. A cette échelle inédite, l'enjeu est de jouer gagnant dans la compétition internationale. Notre Région dispose déjà d'atouts majeurs : ses métropoles, ses pôles d'excellence (l'aérospatial, l'agriculture, la santé, l'eau, etc.), ses infrastructures portuaires (Sète et Port la Nouvelle), ses PME innovantes, son patrimoine et son capital humain.

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

Mon projet est de réorganiser l'institution régionale pour faire du nouveau Conseil Régional, une puissance efficace qui rayonne en Europe et dans le monde. L'enjeu pour la Région est à la fois d'être un territoire attractif pour les touristes et les investisseurs étrangers, et à la fois une puissance de projection via ses exportations et sa politique de partenariats. Le Président de la Région devra jouer un rôle stratégique à l'international. J'irai moi-même chercher de nouveaux investisseurs étrangers.

La priorité sera de rendre la Région plus attractive, en valorisant le potentiel économique et humain présent dans nos territoires. Le secteur touristique constitue un vivier de croissance formidable irriguant l'ensemble de l'économie régionale. L'enjeu est également de favoriser l'émergence de pôles d'excellence dans les secteurs à forte valeur ajoutée. L'objectif prioritaire est de favoriser les exportations grâce à une politique de soutien à la compétitivité des entreprises. Ainsi, vous serez fiers de voir rayonner votre région en France et dans le monde.

TRANSMETTRE À NOS ENFANTS : LE PREMIER DE NOS DEVOIRS

Nous devons penser aux Anciens qui nous ont légué la région dans laquelle nous vivons, le pays dans lequel nous sommes et la terre sur laquelle nous vivons. Nous devons leur rendre hommage. Honneur aux anciens ! Notre devoir le plus sacré est celui-là : notre tour est venu de transmettre notre terre, notre pays et notre région à aux enfants, et aux petits-enfants, afin qu'ils puissent dire un jour en parlant de nous : honneur à nos Anciens ! Ne soyons pas la première génération qui n'accomplisse pas ce devoir absolu qui est de transmettre aux générations qui viennent le patrimoine que nous avons reçu des mains de nos parents. Si nous ne le faisons pas, le jugement de l'Histoire sera sévère et nos enfants seront malheureux d'avoir à dire que nous avons mal fait.

LES FONDEMENTS DE NOTRE PROJET

LES 6 ET 13 DÉCEMBRE, UN CHOIX HISTORIQUE

Les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 sont un grand rendez-vous électoral. Mobilisons-nous pour la victoire de l'intérêt régional. Aujourd'hui, nous avons une chance à saisir. Ce n'est pas demain, c'est maintenant.

Le choix sera historique car deux impasses nous menacent. La première, c'est le déclin provoqué par la politique irresponsable menée par l'équipe sortante des socialistes. Le second danger, c'est la politique du mensonge et de la peur proposée par les démagogues.

Notre projet est de construire ensemble une nouvelle puissance publique régionale. Nous la voulons puissante, prospère et généreuse. Nous en serons fiers !

Notre région, c'est notre vie. Nous voulons transmettre à nos enfants et petits-enfants une région prospère où il fait bon vivre et où tous les rêves sont possibles. Transmettre est un devoir sacré. A nous d'être dignes de cette responsabilité.

Mes Chers compatriotes du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, faisons ensemble triompher l'intérêt régional lors des élections des 6 et 13 décembre prochains !

Dominique Reynié

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

MES ENGAGEMENTS POUR UNE GOUVERNANCE EXEMPLAIRE

Après le scandale sans précédent du « Président délégué », il est grand temps de faire de l'intérêt régional et du respect des citoyens la seule et vraie priorité.

A la suite d'un obscur accord électoral entre le Parti Socialiste (PS) et le Parti Radical de Gauche (PRG), l'exécutif socialiste a décidé la création d'un poste de président supplémentaire, alors que les deux régions fusionnent, pour un coût de 114 millions d'euros à la charge des citoyens. Quel symbole !

Aujourd'hui, comme vous, j'en appelle à **une rupture**. Rupture vis-à-vis des collusions d'intérêts et des connivences de partis. Rupture vis-à-vis des pratiques clientélistes, contraires à l'esprit républicain. Rupture, enfin, vis-à-vis des promesses non tenues et des doubles discours sur l'exigence de responsabilité en matière de dépense publique.

La nouvelle puissance publique régionale doit inventer **une nouvelle manière moderne et efficace de gouverner**.

Si je suis élu, je me consacrerai exclusivement à la responsabilité de servir la Région. Vous servir sera ma seule priorité. **Je prends l'engagement d'être Président à temps plein, sans accepter un cumul de mandats**. Je demande à mes principaux adversaires de prendre publiquement le même engagement et de désigner, puisqu'ils sont tous déjà élus, l'unique mandat auquel ils promettent de consacrer tout leur temps.

Je ne crois pas que la solution puisse se passer de **vous**. La gouvernance régionale au XXI^{ème} siècle, c'est faire de chaque citoyen un acteur engagé au service de sa région.

A vous écouter chaque jour, je sais que cette voie est la seule vers **le retour de la confiance**.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

NOS ENGAGEMENTS

A ma suite, chacun des candidats se présentant sur les listes de la droite, du centre et de la société civile s'engage à respecter les sept principes suivants :

Prévention des conflits d'intérêt

Afin de prévenir les situations de conflit d'intérêt, les élus doivent rédiger une déclaration d'intérêts et se mettre en retrait de la délibération sur tout sujet présentant un risque potentiel de conflit d'intérêt.

Obligation de présence et de participation

L' élu s'engage à respecter son obligation d'assiduité. Au-delà de 30 % d'absences non justifiées aux réunions du Conseil Régional sur un semestre, l' élu verra son indemnité mensuelle réduite de 50%.

Responsabilité environnementale

Notre volonté est d'innover pour construire ensemble une gouvernance régionale à la fois irréprochable sur le plan éthique et exemplaire en matière de protection de l'environnement. Afin de rendre concret le principe de responsabilité environnementale, je vous propose un engagement fort : les émissions de CO2 générées par les déplacements en région de vos élus seront intégralement compensées en « crédits carbone » (*voir encadré*). L'objectif : contribuer à réduire notre empreinte écologique, grâce à un soutien simple et concret à la plantation d'arbres dans la région.

Notre région est vaste, c'est une chance ! Avec cet engagement, nous serons fiers, ensemble, de faire de chaque visite d'un élu à ses concitoyens, un acte éco-responsable.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

LA COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE

Le principe :

La compensation carbone volontaire est un mécanisme de financement permettant de compenser l'émission de gaz à effet de serre liée à une activité donnée (par exemple, les trajets des élus !), en versant la somme correspondante en "crédits carbone". Acheter des crédits carbones permet de réduire l'impact environnemental en finançant des projets de reforestation.

Notre engagement :

Je prends l'engagement de lancer un appel d'offre au lendemain de l'élection, en vue de sélectionner, parmi les entreprises régionales, le prestataire qui remplira la mission de convertir les "crédits carbone" en vertes forêts. Ainsi, l'objectif est double : protéger l'environnement et favoriser l'emploi dans notre région.

Commission de responsabilité éthique et environnementale

Afin de garantir le respect de ces engagements, **je m'engage à créer une Commission de responsabilité éthique et environnementale** en charge de veiller, en toute impartialité, à l'exemplarité des élus de la Région.

Indépendance et professionnalisme

La Commission sera **indépendante** vis-à-vis de l'exécutif régional et vis-à-vis de toute pression politique extérieure.

La Commission sera présidée par **un déontologue professionnel**. Il sera désigné sur proposition du Président de la Région, après consultation des responsables des groupes d'opposition et sous réserve du vote favorable de la majorité des 3/5èmes des Conseillers régionaux.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Une double mission

- La Commission sera chargée de contrôler la sincérité et l'exactitude des déclarations d'intérêts des élus régionaux. **Elle veillera à prévenir et à signaler tout risque de conflit d'intérêts.**
- La Commission sera également chargée de **contrôler le respect de l'engagement de compensation environnementale**. La publication de son rapport annuel d'activité permettra à chaque citoyen de s'informer sur les chiffres exacts de la réduction de l'empreinte écologique.

La garantie de notre éthique, c'est vous !

A l'ère du numérique, vous êtes en droit d'exiger plus que de simples engagements de principe. Moi-même issu de la société civile, je crois dans les vertus du contrôle citoyen de l'action publique. Je vous propose de rendre enfin concret le principe d'**une transparence moderne et efficace** en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Je m'engage à **créer la plate-forme en ligne** www.responsablesensemble.com

L'objectif : créer les conditions d'une gouvernance ouverte et publique (open data), en rendant disponible, en accès libre, les ressources suivantes :

- **Le budget** voté par le Conseil Régional, ainsi que les rapports indépendants publiés par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) ;
- La liste complète des **subventions**, des avis d'attribution des **marchés publics** régionaux, ainsi que des commandes de **rapports d'étude** ;
- **Les rapports annuels de la Commission** de responsabilité éthique et environnementale ;
- Les rapports d'évaluation des politiques publiques de la Région.

Ma priorité sera **le respect des citoyens et des engagements pris**. Telle est la première exigence en démocratie. C'est aussi la meilleure façon de permettre **le retour de la confiance** et de faire de notre Conseil Régional une institution reconnue et pleinement respectée. Ainsi, ensemble, nous allons œuvrer à la renaissance de nos territoires et de notre région dans l'intérêt de tous.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

LE SCANDALE DU « PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ » !

Au cœur de l'été 2015, le Parti socialiste a tenté de donner le jour à un nouveau poste, celui de « Président délégué », pour la Région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées. L'invention de ce poste de « président délégué » découle directement d'un accord électoral entre le Parti socialiste (PS) et le Parti radical de Gauche (PRG) pour les élections régionales des 6 et 13 décembre. C'est au terme d'obscures négociations parisiennes que le PS a dû céder au PRG une vice-présidence initialement promise à Damien Alary, lequel s'est donc trouvé écarté de la distribution des postes. Pour le consoler, le patron du PS, Jean-Christophe Cambadélis, tout le Gouvernement, jusqu'au Premier ministre, et le Chef de l'Etat n'ont pas hésité à créer un poste inutile : « Président Délégué ».

Dans l'hypothèse où ce poste serait accepté, le nouveau Conseil régional serait donc conduit par un(e) président(e), plusieurs vice-président(e)s et un(e) président(e) délégué(e)... Le gouvernement et les majorités socialistes régionales veulent donc la fusion de deux régions, un seul Conseil régional... mais dirigé par deux présidents !

Dans ces tractations électorales estivales, le PS a foulé au pied tous les principes de la morale républicaine. La collusion entre l'Etat et l'intérêt d'un parti politique est à son comble ; PS et PRG se distribuent les postes sans attendre la décision des électeurs ; lorsqu'il n'y a pas assez de postes pour servir les comparses assis autour de la table, on en crée de nouveaux ; on passe la facture aux citoyens en charge d'acquitter « l'impôt républicain ». Ce sont les mêmes gouvernants qui, il y a encore quelques jours, ont tenté de nous faire croire que la fusion des deux régions répondait à l'impératif de réduction des dépenses publiques.

Avant même d'être effectif, ce lot de consolation nous coûte très cher, à nous citoyens-contribuables puisqu'il a mobilisé l'appareil d'Etat durant des semaines. Le 11 août, à l'occasion d'un déplacement dans le Gard, le Premier ministre Manuel Valls annonçait l'adoption d'une « loi Delga-Alary ».

Dans notre région Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, le chômage atteint 12,5% de la population active ; on y trouve 4 des 10 départements les plus pauvres de la France métropolitaine. Au milieu de ce désastre, ces arrangements entre amis soulèvent le cœur. Pour ma part, je m'engage d'ores et déjà à refuser d'attribuer le poste de « président délégué ».

LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

Ce gouvernement socialiste a réussi le tour de force de produire une nouvelle loi sur l'organisation des collectivités territoriales sans prévoir de donner aux régions des instruments budgétaires adaptés.

Cette situation nous invite à une utilisation respectueuse de l'argent public. Elle nous impose de considérer un budget constant au moins pour la première année.

Elle nous incite à chercher de nouveaux modes de financement pour l'activité économique dans la Grande Région. C'est pourquoi nous mettrons en œuvre une politique dynamique de recherche de financement à l'international et nous proposons de créer à Toulouse et à Montpellier des bourses régionales pour permettre aux entreprises les plus innovantes de la Grande Région de trouver des moyens financiers pour mettre en œuvre leurs projets.

LE CADRAGE BUDGÉTAIRE

Le budget global de la Grande Région s'élèvera à 2,5 milliards d'euros en 2016, qui se répartiront en 1100 M€ (1,1 Md€) d'investissement et en 1400 M€ (1,4 Md€) de dépenses de fonctionnement.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Ces ressources proviennent de la Dotation de l'Etat, de la fiscalité indirecte essentiellement liée à la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) et d'autres ressources comme les Fonds Européens. Nous aurons une politique très active pour obtenir des fonds de la Commission Européenne auxquels la Grande Région peut légitimement prétendre et que les administrations dirigées par MM. Malvy et Alary ne sont pas allées chercher. Cependant il faudra faire face au risque d'une nouvelle baisse des dotations de l'Etat.

Nous proposons donc deux mesures en accord avec nos principes et nos objectifs.

La Région Languedoc-Roussillon n'exonère pas les véhicules propres du coût de la carte grise alors que la Région Midi-Pyrénées le fait comme de nombreuses régions. Par ailleurs le tarif du cheval fiscal est de 44 euros en Languedoc-Roussillon (8^{ème} région parmi les 19 régions) alors qu'il est de 34 euros en Midi-Pyrénées (17^{ème} région parmi les 19 régions).

LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

Nous proposons d'étendre l'exonération du coût de la carte grise à 100% pour les véhicules propres à toute la nouvelle région.

Cette mesure s'appliquera à tous les véhicules spécialement équipés pour fonctionner exclusivement ou non au moyen de l'énergie électrique, du GNV, du GPL ou du super éthanol E85 mentionné au 1 du tableau B du 1 de l'article 265 du code des douanes.

Le coût estimé de cette mesure est de 200 000 euros.

Nous proposons d'aligner la fiscalité sur les cartes grises sur celle de Midi-Pyrénées, soit 34 euros par cheval fiscal.

Le coût de ces deux mesures est estimé à 3 250 millions d'euros.

PROPULSONS L'INVESTISSEMENT !

Le budget investissement de 1 100 M€ (1,1 Md€) sera réparti de la manière suivante :

- **450 millions d'euros (M€) par an d'engagement pris par les majorités socialistes sortantes, engagement à honorer**
- **650 M€ par an de nouveaux investissements**
 - 200 M€ pour le Plan Routes des Territoires
 - 100 M€ pour le Plan d'urgence Logement (10000 primes régionales d'accession au logement de 10 000 €)
 - 150 M€ sur de nouvelles actions, notamment :
 - Sécurité
 - Filières industrielles d'avenir
 - Voiture propre
 - Risques climatiques
 - Habitat touristique
 - Cinéma d'animation

LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

- **200 M€ dans un fonds de garantie, le Fonds d'Investissement des Territoires (FITER)**, pour permettre de garantir des investissements privés sur des projets innovants, moteurs de développement économique régional, ayant un fort impact pour satisfaire des besoins d'intérêt général, avec un effet de levier important pouvant générer au minimum 1 Milliard d'euros (1 000 M€) d'investissement privé. Ceci peut se faire avec l'appui de BPIFrance et de la BEI et en complémentarité du Plan Juncker en Europe.

Exemples :

- Création d'un pôle de restauration collective pour plusieurs communes ;
- Création d'un pôle multi-services pour plusieurs communes rurales ;
- Rénovation de l'habitat du littoral ;
- Création d'un service de transport par autobus ;
- Création d'un service fret ferroviaire de proximité.

MAÎTRISONS LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT !

Le budget fonctionnement de la Grande Région est de 1 400 M€ (1,4 Md€).

A budget annuel constant, l'objectif est de dégager chaque année des ressources financières de l'ordre de 3% du budget actuel, soit environ 40 M€.

Ces ressources financières serviront à :

- Couvrir une baisse des recettes fiscales ;
- Financer des mesures nouvelles comme les mesures sur la sécurité ;
- Développer une politique internationale dynamique ;

Être exemplaire

- **Réduction de moitié de la taille du Cabinet du Président**
 - Taille actuelle = environ 200 personnes.
 - Epargne réalisée : 3,3 M€
- **Réduction du train de vie de la Présidence**
 - Epargne réalisée : 1,0 M€

LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

- **Maintien des indemnités des élus au niveau actuel**
 - Le changement d'échelle de la Région permettrait une augmentation des indemnités. Nous refuserons cet alignement par le haut.
 - Epargne réalisée : 0,5 M€
- **Révision de la politique d'attribution des marchés de la communication par une ouverture à l'ensemble des media**
 - Epargne réalisée : 2,5 M€
- **Révision de la politique d'attribution des subventions non-stratégiques**
 - Total des subventions de la Région : 250 M€
 - Objectif : Réduire de 10% en évaluant l'impact de ces subventions.
 - Epargne réalisée : 25,0 M€

Mieux utiliser l'argent public

- **La gestion des subventions sera réorganisée pour que le coût de leur instruction ne soit pas plus élevé que leur montant.**
 - Exemple : En 2014, le Conseil Régional MP a distribué 258 subventions de moins de 500 euros.
 - Solution : toutes les subventions portant sur une même activité seront contractualisées avec un organisme qui sera chargé de les-distribuer (exemple : fédération sportive).
 - Epargne réalisée : 0,5 M€
- **Les subventions qui représentent plus de 50% du budget du bénéficiaire devront faire l'objet d'une évaluation des impacts socio-économiques.**
 - Solution : toutes ces subventions feront l'objet d'un contrat d'objectifs.
 - Epargne réalisée : 0,5 M€

LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

- **Les dispositifs dont les comptes d'exploitation sont régulièrement déficitaires seront évalués et leurs objectifs réactualisés en fonction de leur capacité à réduire leur déficit.**
 - Exemple : Cap Découverte, contribution annuelle au déficit = 1,6 M€
 - Solution : Mettre en place un contrat d'objectifs et faire entendre les intérêts de la Région au sein des Conseils d'Administration
 - Epargne réalisée : M€ Objectif : 1,0

- **Les différentes agences ou satellites de la Région devront être mis en cohérence avec la politique régionale.**
 - Exemple : En Midi-Pyrénées, l'Agence Madeeli ('Agence du Développement Economique, de l'Export et de l'Innovation en Midi-Pyrénées'), créée en Janvier 2015 et issue de la fusion de Midi-Pyrénées Expansion ('MPE') et Midi-Pyrénées Innovation ('MPI'), est en charge de l'action économique. En Languedoc-Roussillon, c'est l'Agence Sud de France Développement qui gère à la fois l'action économique et l'économique et le tourisme alors que l'innovation est pilotée par Transferts Languedoc-Roussillon. En MP, le tourisme est piloté par le Comité Régional du Tourisme.
 - Solution : Eviter les doublons, faire converger les stratégies.
 - Epargne réalisée : M€ Objectif : 1,0

- **La politique de représentation de la Région à l'internationale sera révisée pour la rendre plus réaliste et plus efficace.**
 - Exemple : Show-room de 133 mètres carrés, salle de conférence et 4 salariés de la Région Languedoc-Roussillon sur la 5ème Avenue à New-York
 - Solution : La Présidence de la Région sera l'ambassadeur de la Région s'associant avec les entreprises. L'opportunité du maintien à l'étranger sera évaluée, pour chacun des pays concernés, dès le début de l'année 2016.
 - Epargne réalisée : M€ Objectif : 1,0

LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

LE FONDS D'INVESTISSEMENT DES TERRITOIRES (FITER) : COMMENT ÇA MARCHE ?

Les dispositifs publics à l'investissement développés par les différentes agences et organismes au niveau régional sont tournés vers l'innovation, les nouvelles technologies, les très jeunes entreprises innovantes, les institutions de recherche scientifique et techniques, mais aussi l'aide au développement des entreprises. La future Grande Région LRMP n'a pas de raison de revenir sur ces dispositifs, sauf à en simplifier l'accès ou l'utilisation pour les entreprises et autres acteurs publics ou privés, en renforçant les coopérations entre organismes et agences voire en les fusionnant.

Objectifs et méthodes :

Si les Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont bénéficié assez largement des dotations publiques dans le cadre des investissements d'avenir, les investissements publics sont en décroissance, notamment pour le développement et la maintenance du réseau routier régional.

Ces investissements restent limités quand on regarde la faiblesse des dotations des fonds de garantie et même des fonds pour les innovations.

Parfois, ils consacrent un déséquilibre : ainsi, le Plan rail, s'il a indubitablement permis la nécessaire rénovation du réseau ferré régional, n'a pas modifié la répartition des rôles entre les différents modes de transport encore largement dominés par l'utilisation du véhicule individuel ou du petit utilitaire.

Il faut donc stimuler l'investissement dans la Région, en accompagnement du plan d'investissement européen. L'objectif est tout d'abord de recréer les conditions de la confiance des acteurs économiques dans le devenir de la Grande Région, de retrouver des marges de compétitivité pour les entreprises et de renforcer l'attractivité des territoires.

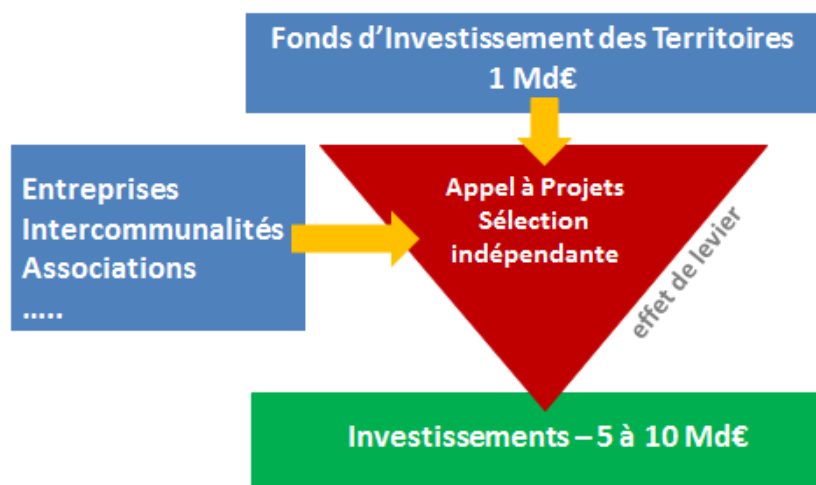
LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

Il s'agit de concentrer la capacité d'investissement de la Grande Région pour le développement de ses territoires sans augmenter la dette tout en favorisant l'initiative privée des entreprises par un appel à projets. La sélection des projets sera placée sous le critère de l'efficacité économique et sera effectuée par une commission indépendante. Les projets financés devront se soumettre à une évaluation régulière dont les critères devront être définis précisément.

L'objectif est de mobiliser 1 Milliard d'Euros sur la durée de la prochaine mandature dans un Fonds D'Investissement des Territoires (FITER). En partenariat avec BPIFrance et la Banque Européenne d'Investissement, ce fonds va permettre de garantir, par effet de levier et sur la base d'une sélection rigoureuse et indépendante des projets, une capacité finale d'investissement de 5 à 10 Milliards d'euros.

Exemple :

Une entreprise veut développer un projet innovant, par nature risqué. Celui-ci ne pourrait être financé que sur la base d'un emprunt à 8% alors que le taux du marché est de l'ordre de 3%. Cet écart peut donc amener les banques à refuser de prêter. C'est là que la puissance publique régionale, considérant ce projet essentiel pour le développement économique régional, peut décider de lui apporter sa garantie. Dans ce cas, du point de vue du système bancaire, le risque est transféré à la puissance publique régionale.



LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

Champ d'application du plan d'investissement

Le plan d'investissement contribuera au financement des projets à long terme pour développer et maintenir les infrastructures régionales et pour soutenir le développement des services et des activités dans la Grande Région.

concernera des projets qui permettront à l'initiative privée de prendre en charge des services d'intérêt général sur le mode de l'efficacité économique. Le caractère exemplaire et reproductible des projets proposés sera pris en compte.

Complétera des dispositifs notamment en matière d'innovation. Il faut pouvoir notamment donner aux métiers traditionnels la possibilité de renouveler des processus de production, d'intégrer de nouvelles technologies, de s'ouvrir à de nouveaux marchés. Il pourra servir pour créer des services permettant aux petites entreprises d'accéder aux techniques les plus récentes des marchés et aux outils de développement des produits.

Voici quelques exemples de projets qui pourraient être proposés :

- **Agriculture**
 - Cantines de proximité
 - Formation aux techniques du numérique

- **Logement**
 - Habitat à énergie positive

- **Santé**
 - Développement de la télémédecine

- **Tourisme**
 - Rénovation de l'immobilier du littoral
 - Développement des congrès scientifiques

- **Transport**
 - Ouverture de service par autobus ou par train
 - Spécialisation de plate forme aéroportuaire
 - Développement du fret ferroviaire de proximité

LES RESSOURCES DE LA PROSPÉRITÉ

Sélection des projets :

Le Président de la Région mettra en place une commission qui sera chargée de sélectionner les projets sur la base de leur efficacité économique pour le développement régional. La commission devra comporter des experts indépendants de haut niveau (incluant des non français) pouvant contribuer à détecter les projets innovants, à fort potentiel de croissance.

L'appel à projets devra respecter les règles européennes en matière de gestion des aides d'Etat. Les projets qui seront portés par des regroupements d'entreprises ou qui seront le fruit de coopérations entre petites, moyennes ou grandes entreprises seront encouragés.

Les promoteurs de projets et les investisseurs pourront compter sur les avis professionnels, l'expérience et le soutien de la BPIFrance, qui, pourra fournir des conseils dans des domaines comme le développement de produits, la création et la structuration de réserves de projets, l'assistance technique, la capacité de financement, la gestion de trésorerie, la gestion d'actifs et de passifs, les garanties, la gestion de portefeuilles, la comptabilité et l'information financière

Évaluation des projets :

Un suivi et une évaluation des projets seront mis en place dans le cadre de l'évaluation systématique des politiques publiques régionales.

Pour que l'évaluation soit indépendante, nous proposerons à d'autres régions intéressées de collaborer pour mettre en place une structure d'évaluation commune.

UNE RÉGION PROSPÈRE

La prospérité est un mot que l'on n'ose plus utiliser. C'est une ambition à laquelle nous semblons avoir renoncé. Nous, nous voulons la prospérité pour notre Région ! Par « prospérité » nous n'entendons pas seulement la croissance économique. Nous entendons une croissance pour tous, partout sur le territoire et une croissance qui cesse d'affecter la nature ; mieux encore, une

croissance qui entame le processus de sa restauration. Pour cela, nous nous inscrivons résolument dans une économie de la connaissance, portée par un esprit d'entreprise encouragé, dans le cadre d'un mode de production circulaire, c'est-à-dire tendant vers l'absence de déchets et relevant des énergies propres et renouvelables (l'hydrogène, le photovoltaïque, etc.).

UNE RÉGION PROSPÈRE

NOS LYCÉES : L'AVENIR DE NOS ENFANTS !

Depuis son arrivée aux commandes, le PS a fait, le PS a mal fait : les dépassements budgétaires dans la création de nouveaux lycées sont caractéristiques du manque de sérieux dans la gestion de notre argent de votre argent. La création d'outils pédagogiques est louable, moins celle d'outil inadapté, inutilisé et désuet.

Le plus grave est cependant à venir : la délinquance s'est installée depuis plusieurs années à l'abord des lycées sans réaction de la part des responsables socialistes.

Parce que l'éducation est un pilier fondamental d'une société, nous nous engageons à rétablir une bonne gestion budgétaire pour l'épanouissement futur et la sécurité de nos lycéens.

LES ÉCHECS SOCIALISTES

- **LORDI** : l'opération visant à équiper chaque lycéen de classe de seconde en Languedoc-Roussillon d'un ordi portable est un fiasco ; cet équipement, non souhaité par le corps enseignant, peine à entrer dans les lycées ; il n'y a eu aucun test préalable, et l'équipement des lycées en prises électriques et bornes wifi performantes et contrôlables s'est fait à retardement. Aucune évaluation digne de ce nom n'a encore été réalisée, alors que l'investissement frise les 60 M€ depuis le départ de l'action en 2012.

Lycée Galliéni à Toulouse : il a coûté 90 millions d'euros pour un prix initial de 40 millions, soit trois fois plus qu'un lycée habituel ; il présente de nombreuses malfaçons et des défaillances régulières (notamment de son système de chauffage et de ses panneaux photovoltaïques), et peine à remplir ses effectifs : un peu plus de 800 élèves pour 1.400 places.

- **Développement de la délinquance autour des lycées** : La réglementation interdisant le tabac a progressivement fait enfler la fréquentation des parvis, qui ne font pas partie de l'enceinte éducative et restent sans surveillance ; s'y développent des trafics de stupéfiants, des heurts, et autres incivilités ou actes de délinquance

UNE RÉGION PROSPÈRE

NOS PROPOSITIONS

Favoriser l'épanouissement au lycée par l'amélioration des conditions d'étude

Conditions de vie au lycée, la base de la réussite

- Nous offrirons la gratuité des manuels et des équipements scolaires et mettrons un terme à la différence de traitement entre les familles.
- Afin d'éviter à la fois un surcoût pour les familles et les lycées, nous attribuerons des chèques dédiés à l'équipement de chaque élève : ceci permettrait la concurrence saine des libraires et équipementiers qui retrouveraient des marchés, responsabiliserait élèves et parents.
- Nous libérerons la créativité de la restauration scolaire :
 - Avec un prix plafond, le prix de la cantine sera laissé libre. Nous responsabiliserons les équipes en cuisine et leurs permettront de s'inspirer de ceux qui ont des tarifs bas mais qui produisent eux-mêmes leurs repas.
- Nous doublerons le montant des bourses au mérite : il faut promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur.
- Nous ouvrirons les lycées le week-end pour permettre du soutien scolaire.
- Nous équiperons les CDI de tablettes en libre-service avec une fonction prête. Ceci afin de mettre fin à l'équipement systématique des lycéens.
- Nous assurerons le Très Haut Débit dans tous les établissements, publics et privés.

UNE RÉGION PROSPÈRE

- Nous proposerons aux directeurs d'établissement une enveloppe budgétaire pour créer un espace pour les enseignants dans chaque lycée afin de faciliter leur présence dans les établissements et ainsi accroître la cohésion de l'équipe pédagogique.

Lutter contre le décrochage scolaire

- Nous suspendrons l'utilisation de la Carte Jeune en cas d'absentéisme.
- Nous mettrons en place un plan de lutte contre l'absentéisme en concertation avec les familles.

Faire éclore les esprits de demain

- Nous offrirons un nouveau Pass études (cheque culture, sport, manuels scolaires,...).
- Le crédit pourra être alimenté par des heures données en soutien scolaire.
- Nous sensibiliserons aux problèmes environnementaux :
 - Accélération de la démarche « Lycée 21 » ;
 - Intégration de cette préoccupation dans le réaménagement et la construction des Lycées (normes HQE, chauffage solaire, ...).
- Nous accompagnerons les élèves dans le devoir de mémoire et la pratique de la citoyenneté.
- Nous ferons découvrir notre terroir aux élèves : subvention dans les cantines d'un repas hebdomadaire fait de produits locaux et bio.

Sécurité : faisons enfin face à la réalité du lycée

- Nous définirons un dispositif d'action en matière de sécurité après une grande concertation avec les Rectorats, les Inspections académiques et les Chefs d'établissements.
- Nous évaluerons ce dispositif au bout de 6 mois afin de le modifier, de le pérenniser ou de l'étendre.

UNE RÉGION PROSPÈRE

- Nous sécuriserons les abords des lycées grâce à la vidéo surveillance.
- Nous mettrons en place dans chaque lycée un médiateur “addictions”, à la disposition des profs et élèves.

Accompagner les élèves d’aujourd’hui à être les acteurs de demain

Orientation : un futur à choisir, un futur à réussir

- Nous équiperons en équipement informatisé les CDI et les SAIO/CIO.
- Nous ferons coopérer les CARIF/OREF avec les lycées.
- Nous cofinancerons une banque de données sur les métiers et les professions en région Languedoc-Roussillon.
- Nous déploierons la plateforme meformerenregion.org et la doterons de moyens humains importants pour la mise à jour des formations et la tenue de chats avec les lycéens avec des conseillers orientation.

L’entreprise, une aventure à découvrir

- Nous instaurerons une entreprise marraine pour chaque lycée : découverte de l’entreprise, de certains métiers, aide à la recherche de stage.
- Nous créerons dans les lycées une semaine de l’entreprise en liaison avec les CCI et les chambre des artisans et d’agriculture.

UNE RÉGION PROSPÈRE

L'insertion professionnelle : une finalité pour tous

- Nous créerons une base de données des stages, en reprenant les coordonnées de toutes les conventions de stage dans une base unique, pour favoriser la recherche de stage.
- Nous développerons les partenariats lycées/ acteurs de la vie économique (DCF, MEDEF, CCEF).
- Nous inciterons au développement de formations BAC+2 ou BAC +3 à l'intérieur des lycées sous forme d'apprentissage pour mailler le territoire en formations d'enseignement supérieur.

UNE RÉGION PROSPÈRE

FACE À L'EXPLOSION DU CHOMÂGE, METTONS LE TURBO EN MATIÈRE DE FORMATION !

LA POLITIQUE SOCIALISTE : ÉCHEC SUR TOUTE LA LIGNE

L'échec socialiste en matière d'emploi est effrayant. Les politiques menées par la majorité sortante n'ont eu pour résultat que d'augmenter le nombre de demandeurs d'emploi.

Après plus d'une décennie au pouvoir, le Parti Socialiste présente un triste record : notre Région est l'une des plus pauvres de France. Le chômage dans notre Région atteint des niveaux sans précédent : 1 personne sur 7 en Languedoc-Roussillon et 1 personne sur 10 en Midi-Pyrénées sont actuellement sans emploi.

La situation ne cesse de s'aggraver, en particulier chez les jeunes. En 2014, le taux de chômage des 18-25 ans a augmenté de 6% et culmine maintenant à plus de 25% dans notre Région. C'est deux fois plus que la moyenne nationale.

La gauche a une lourde responsabilité dans le recul de l'apprentissage notamment par les volte-face et hésitations du Gouvernement Ayrault, qui a supprimé puis rétabli partiellement la prime d'apprentissage pour les employeurs. En conséquence, le nombre d'apprentis a baissé de 10% entre 2012 et 2014.

Aujourd'hui, la candidate-ex-ministre socialiste ne propose rien d'autre que de poursuivre dans cette impasse, révélant ainsi une absence d'ambition pour les habitants de notre Région.

UNE RÉGION PROSPÈRE

EMPLOI : DÉCLARONS L'ÉTAT D'URGENCE !

Il est impératif d'apporter des solutions fortes face à cette crise qui menace l'avenir de notre Région. Chaque individu bénéficiera d'un accompagnement personnalisé vers l'emploi. Nous rétablirons la relation travailleurs - employeurs et aiderons les apprentis, les demandeurs d'emploi, les petits patrons et les chefs d'entreprises sur le long terme.

NOTRE AMBITION POUR L'EMPLOI

Passer de 30 000 à 50 000 jeunes en apprentissage

Dynamiser l'apprentissage : aidons les jeunes !

Près de 2/3 des jeunes qui suivent un apprentissage en France trouvent un emploi dans les 7 mois suivant la fin de leur formation. Un apprenti sur 2 envisage de créer ou de reprendre une entreprise. **Il est donc capital de miser sur l'apprentissage pour résoudre la crise de l'emploi.**

L'apprentissage incarne une solution d'avenir, au carrefour des besoins des jeunes et des entreprises. Pour les apprentis, c'est une formation pragmatique et une voie privilégiée vers un emploi de qualité. Pour les entreprises, c'est une opportunité de former des recrues efficaces et de s'assurer en retour des employés compétents.

UNE RÉGION PROSPÈRE

Priorité à l'information et à l'orientation

- Nous multiplierons et intensifierons les actions de communication et d'information dès le collège pour transformer et valoriser l'apprentissage auprès des élèves et des parents.
- Nous instaurerons une « Journée de l'Apprentissage » dans chaque collège et chaque lycée à laquelle participeront anciens apprentis, ainsi que des artisans et chefs d'entreprise ayant recours à l'apprentissage. Ce sera une occasion privilégiée et annuelle pour les jeunes de nouer des contacts avec les entreprises.
- Nous orienterons les stages au collège vers les entreprises qui recrutent des apprentis.
- Nous développerons un site web dédié à l'apprentissage et à l'emploi en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), les Chambres des Métiers et les Centres de Formation d'Apprentis (CFA).

Accompagner les jeunes en Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et dans les Missions Locales

- La Mission Locale est actuellement le portail d'insertion professionnelle des jeunes. Nous en ferons également le lieu de préparation des jeunes à l'apprentissage.
- Nous financerons des coaches de l'apprentissage en CFA et dans les Missions Locales pour aider les jeunes et leurs employeurs à surmonter les obstacles sur le chemin de l'emploi (logement, permis, remise à niveau, accompagnement et suivi durant les stages d'apprentissage...).

Encourager les entreprises et les artisans : faites partie de l'aventure !

- Nous bonifierons les aides financières aux entreprises qui ont recours à l'apprentissage.

Évaluer le niveau de performance

- Chaque euro doit être bien dépensé ! Nous mettrons en place une évaluation indépendante et transparente pour nous assurer que les stages en apprentissage débouchent bien sur des emplois.

UNE RÉGION PROSPÈRE

Optimiser le système de Formation Professionnelle

La Formation Professionnelle, clé de la compétence

- Nous rétablirons les Commissions d'Accès à la Formation Professionnelle réunissant Pôle Emploi et les services de la Région. Notre objectif est de mieux partager l'information, mieux définir les critères de financement par la Région, assurer la transparence dans l'attribution des formations et suivre le demandeur d'emploi du début à la fin de son parcours.
- Nous développerons les licences professionnelles en collaboration avec les lycées, les universités et les partenaires sociaux.
- Nous encouragerons les dispositifs de Formation Professionnelle à distance et toutes les initiatives participant du numérique 2.0.
- Les entreprises sont les mieux placées pour savoir ce dont elles ont besoin. Nous favoriserons les projets de formation pensés par et pour les entrepreneurs. Mieux vaut une formation courte, adaptée à la demande de l'entreprise, plutôt qu'une formation diplômante ne débouchant sur aucun emploi !
- Nous réformerons l'architecture financière du Plan Régional de la Formation Professionnelle, en décentralisant une partie des moyens au niveau de chaque antenne départementale de la Région, sous la forme d'une enveloppe libre permettant d'organiser de manière réactive des formations adaptées aux besoins immédiats de recrutement.

UNE RÉGION PROSPÈRE

Faire rencontrer l'entreprise et les jeunes

L'entreprise et les lycéens sont faits pour s'entendre !

Il est vital de présenter le monde de l'entreprise aux futurs étudiants, qui sont de futurs salariés et de futurs entrepreneurs.

- Nous instituerons une « Ecole des Anciens », en invitant les entrepreneurs et les salariés retraités à parrainer un ou plusieurs élèves au cours des années de lycée afin de les guider dans la découverte et la compréhension du monde de l'entreprise.
- Nous mettrons en place une « Semaine de l'entreprise » en partenariat avec les chefs d'entreprises locaux recourant à l'apprentissage, avec les CCI et avec les CFA.
- Nous lancerons un grand concours régional de « Création d'entreprise », ouvert à tous les lycéens de la Région.
 - Lycéens et groupes de lycéens, sous la conduite d'enseignants motivés et de parrains issus de l'entrepreneuriat et du salariat, prépareront au cours d'une année un projet de création d'entreprise. Les lauréats seront invités à visiter un site d'une grande entreprise française, soit en France, soit dans un autre pays où elle est implantée.

UNE RÉGION PROSPÈRE

NOTRE RÉGION, UNE PUISSANCE DE LA CONNAISSANCE

- **Près de 225 000 étudiants ;**
- **2 grandes villes universitaires : Toulouse (1ère au classement L'Étudiant) et Montpellier (3° au classement L'Étudiant) ;**
- **Des universités à Toulouse, Montpellier, Nîmes et Perpignan ;**
- **Des grandes écoles**
 - Institut National Polytechnique de Toulouse regroupant 7 écoles ;
 - 9 Grandes Écoles dont 2 écoles aérospatiales de renom : l'ENAC et l'ISAE, Toulouse School of Economics (3e centre de recherche européen en économie) ;
 - De nombreuses écoles et instituts : ENGREF (AgroParisTech), Montpellier Sup Agro, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier (ENSCM), l'École des Mines d'Alès (EMA), l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (CEA), Ecole Nationale des Mines d'Albi, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes.
- **Des antennes maillant tout le territoire**
 - Centre Universitaire de l'Ariège Robert Naudi (Tourisme et Géographie) ;
 - Centre Universitaire Tarbes Pyrénées (ENIT, IUT, STAPS) ;
 - IUT Paul Sabatier à Auch et Castres ;
 - École Nationale Supérieure des Mines d'Albi-Carmaux ;
 - Antenne de l'UT2J à Cahors ;
 - IUT Figeac (UT2J) ;
 - Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne (Licence droit, gestion, art et design) ;
 - Centre Universitaire Jean-François Champollion :
 - Rodez (STAPS et secteur tertiaire) et Albi (Droit, Eco-Gestion, Sciences Humaines et Sociales, Art, Lettres, Sciences, Santé) ;
 - Ecole d'Ingénieur ISIS à Castres ;
 - Antenne Millau / Saint Afrique (Ingénierie tourisme et sport, Mangement et environnement) ; IUT de Béziers, Sète et Nîmes

UNE RÉGION PROSPÈRE

La grande Région a un rôle primordial à jouer dans la formation, l'enseignement supérieur et la recherche. Elle figure déjà parmi les plus importantes de France mais nous devons la soutenir pour qu'elle se hisse aux meilleures au niveau européen.

La région n'ayant pas de compétence directe sur le fonctionnement des universités, elle accompagnera leur développement sur deux points essentiels :

Nous décentraliserons l'enseignement supérieur pour mailler le territoire.

Certaines universités n'ont plus de locaux disponibles pour se développer. Le développement ne peut donc se faire que sur des sites délocalisés : les villes moyennes peuvent accueillir des « Collèges » délocalisés.

En nous basant sur les puissances universitaires des deux métropoles, maillons le territoire de la région en renforçant les « antennes locales » actuelles.

Certaines licences pourraient ainsi être décentralisées. Cela représenterait 3 ans de proximité à un coût réduit pour les familles avant que l'accès au Master se fasse dans les grands sites universitaires.

Nous développerons les fonds pour la recherche via un Comité indépendant

Aujourd'hui les fonds attribués par la région à la recherche ne font pas état d'un contrôle indépendant. Ils sont soumis au même clientélisme que le reste des aides dilapidées par les deux majorités socialistes.

Nous confierons la gestion de ces fonds à un comité scientifique indépendant. Ce Comité d'arbitrage tranchera en fixant le niveau des enveloppes et assurera l'évaluation en faisant appel à des experts. Ce Comité doit être à l'opposé d'une « agence régionale » mais relever d'un « Comité international ».

Ce comité existe à Toulouse et sera étendu à tout le territoire.

Nous lui confierons près de 50 M€ de subventions par an à redistribuer parmi les projets sélectionnés.

Nous soutiendrons activement les Universités dans leur recherche de fonds Européens.

Nous développerons les coopérations entre Montpellier et Toulouse.

UNE RÉGION PROSPÈRE

FAIRE DE L'INNOVATION LE MOTEUR DE LA PROSPÉRITÉ !

La Grande Région compte 11 Pôles de compétitivité :

- Aerospace Valley (aéronautique, espace avec Aquitaine) ;
- Agri-Sud-Ouest Innovation (agriculture, agroalimentaire avec Aquitaine) ;
- Cancer-Bio-Santé (santé, recherche cancer avec Limousin) ;
- Eurobiomed (santé, maladies orphelines et pathologies émergentes avec PACA) ;
- Derbi (énergies renouvelables) ;
- Optitec (photonique et optique avec PACA) ;
- Pôle Eau ;
- Pôle Risques (risques et vulnérabilité des territoires avec PACA) ;
- Qualiméditerranée (agriculture, agroalimentaire) ;
- Trimatec (ingénierie énergie avec PACA) ;
- MerMediterranée (développement durable économie maritime et littoral avec PACA).

La Loi Notre donne aux régions l'animation des pôles de compétitivité. La grande Région est très fière d'assurer ce rôle d'animation.

- Nous réaffirmerons notre engagement auprès des pôles de compétitivité et nous maintiendrons les engagements déjà pris ;
- Nous engagerons des concertations bilatérales et multilatérales avec les différents pôles pour élaborer des contrats de développement de leur activité pour la prochaine décennie.

Les besoins de financement

Les PME de nos deux régions souffrent d'un accès difficile au financement pour leurs investissements. Pas d'historique comptable pour les jeunes entreprises, projets très innovants, incertitude sur les marchés, autant d'obstacles et de risques qui refroidissent les banquiers. Alors, sans financement, au mieux on se fait racheter, au pire on baisse les bras et on ferme boutique. La conséquence est immédiate : Le cercle vertueux de l'innovation ne s'enclenche pas et la création d'emplois reste en panne.

UNE RÉGION PROSPÈRE

« Il est insupportable de se passer du dynamisme des entreprises dans des régions qui connaissent un tel niveau de chômage. »

D'où la nécessité de mettre en place de nouveaux circuits de financements au-delà des solutions proposées par les collectivités locales (subventions, octroi de garanties, prêt d'honneur).

Bonne nouvelle, la Loi Macron* le permet ! C'est passé inaperçu, mais cette loi donne la possibilité de créer des véritables bourses dans chaque métropole régionale, excellente solution pour associer les hommes et les femmes de nos régions au développement des PME de nos territoires.

Il est urgent de profiter de cette aubaine en jouant pleinement de la diversité du tissu économique de nos métropoles.

Nous proposons de créer deux plateformes de cotations régionales spécialisées en fonction de leurs forces respectives, par exemple, l'aéronautique et l'agroalimentaire pour Toulouse, la santé, l'agronomie et le numérique pour Montpellier.

Ces bourses favoriseront bien sûr la rencontre entre les entreprises et les investisseurs potentiels. Cependant nous ne pouvons pas nous contenter de les mettre en place sans les aider à se développer.

Ce type d'instrument n'est efficace que s'il est animé, ce qui implique, qu'il faut :

- S'appuyer sur les SATT, les industriels ou les intervenants du secteur pour sélectionner les projets en fonction des besoins identifiés
- Mobiliser les acteurs institutionnels (BPI, fonds régionaux, banques locales, fonds européens sectoriels, etc.) pour améliorer ou renforcer la liquidité des investissements
- Promouvoir nationalement et internationalement ces bourses régionales et les sociétés qui y sont cotées afin d'attirer des investisseurs privés sectoriels
- Construire des partenariats avec des intervenants privés qui sont déjà opérateurs de marchés (par exemple Euronext par l'intermédiaire de sa filiale EnterNext) pour mettre en place ces bourses.

UNE RÉGION PROSPÈRE

Le rôle de la grande Région en matière de soutien aux entreprises doit être réinventé : il ne s'agit plus d'étouffer ou de contrôler mais plutôt d'animer, de soutenir et de promouvoir.

Nous ferons de notre territoire la région phare de la recherche et développement de la voiture propre.

Le transport, plus que jamais indispensable dans notre grande Région, est également l'une des premières sources de pollution. Les véhicules automobiles sont aujourd'hui dans le viseur des écologistes alors que tous les territoires ne sont pas desservis par les transports en commun. Nous ne pourrions pas remplacer toutes nos routes par du rail !

Si nous voulons conjuguer liberté de déplacement et préservation de l'environnement, notamment pour nos concitoyens qui habitent en zone rurale, il nous faut inventer la voiture de demain.

Malheureusement, le gouvernement a décidé de réduire drastiquement les aides à l'acquisition de voitures propres. C'est pourquoi nous avons décidé de soutenir ce secteur dans une région très bien équipée pour poursuivre la recherche et développement (Pôle Derby, hydrogène à Albi, Rencontre International des Voitures Ecologiques à Alès)

Notre objectif : mettre des voitures propres sur nos routes au plus vite

Nous soutiendrons la recherche et développement de la voiture propre afin de :

- Construire un diagnostic de l'existant ;
- Construire un plan de financement recherche ;
- Aller à la recherche d'investisseurs régionaux, français et mondiaux ;

Nous étendrons l'exonération de paiement de Carte grise à toutes les voitures propres de la grande Région.

UNE RÉGION PROSPÈRE

POUR UN VÉRITABLE VOLONTARISME NUMÉRIQUE

UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LA RÉGION

Notre région dispose d'un potentiel exceptionnel pour le numérique, mais celui-ci est sous-utilisé. Il faut développer ce secteur clé pour :

- Moderniser l'action publique, la simplifier et la rendre transparente ;
- Favoriser l'innovation dans les nouvelles technologies et mettre en place des synergies au service de la croissance ;
- Garantir l'accès à des réseaux de qualités dans tous les territoires.

NOS PROPOSITIONS

Nous créerons un département au sein du Conseil Régional dédié au numérique, en désignant :

- Un Directeur du Développement de l'Economie Numérique en charge de développer le potentiel numérique de la région et ses infrastructures ;
- Un Administrateur Général des Données dont la mission sera d'accélérer la numérisation des échanges entre les administrations et de favoriser une interaction plus rapide et efficace entre la région et ses administrés.

Nous doterons notre région d'une stratégie "Région Digitale 2020". Pour cela, nous devons réunir les différents acteurs du domaine du numérique de manière régulière pour :

- Identifier les secteurs de croissance à fort potentiel ;
- Proposer une stratégie pour les développer par le biais d'aides régionales.

UNE RÉGION PROSPÈRE

Nous créerons un service numérique de l'emploi pour répondre aux nombreuses offres d'emploi non pourvues dans la région (plus de 20 000 offres non pourvues en Midi-Pyrénées pour 265 000 chômeurs, au 1^{er} trimestre 2015) :

- Comprendre les dynamiques régionales en termes d'emploi ;
- Adapter l'offre de formation régionale aux emplois de l'économie numérique ;
- Orienter les demandeurs d'emplois vers les secteurs en croissance.

Sur les trois dernières années, les majorités sortantes ont consacré à peine 5,5M€ par an pour le déploiement du très haut débit.

Nous engagerons plus de 40 M€ par an durant les 6 prochaines années dans le plan Très Haut Débit (fixe et mobile), avec 4 objectifs :

- Renforcer l'attractivité du territoire en améliorant la qualité des réseaux et des services pour les entreprises comme pour les citoyens ;
- Accompagner les Conseils Départementaux dans le déploiement des réseaux ;
- Mettre en place une action ciblée en faveur des territoires ruraux et des personnes les plus éloignées de la pratique du numérique ;
- Soutenir financièrement les communes souhaitant installer des spots wifi publics gratuits.

Nous favoriserons les outils numériques les plus innovants :

- Créer un « Cloud » régional (espace de stockage pour données numériques). Ce cloud permettra aux citoyens et aux entreprises de disposer d'un espace sécurisé et dématérialisé, regroupant en un même endroit l'ensemble des documents administratifs les concernant. L'objectif est de simplifier les relations avec l'administration régionale ;
- Devenir une région pilote pour le développement et les tests de la 5G (téléphonie mobile).

Nous mettrons en place un label pour les formations numériques afin de répondre aux besoins de main d'œuvre dans le domaine du numérique.

- Créer le label « les fabriques du numérique », certifiant une offre de formation sur l'ensemble du territoire, à la fois diversifiée et adaptée aux besoins de l'économie numérique ;

UNE RÉGION PROSPÈRE

- La labellisation ouvrira des droits à des aides financières pour les écoles et à des bourses pour les étudiants.

Nous favoriserons la dynamique des clusters de l'économie numérique

La région a la chance d'avoir deux métropoles labellisées FRENCH TECH : Toulouse (aéronautique, systèmes embarqués, objets connectés, cloud computing) et Montpellier (e-santé, smart-city et numérique)

- Attractivité de la région pour les entrepreneurs étrangers de l'économie numérique grâce au dispositif FRENCH TECH ticket ;
- Favoriser l'intégration des clusters dans un écosystème constitué de villes mieux connectées.

Nous participerons au financement d'une vingtaine de TELECENTRES (Smart Work Centers).

Ce sont des centres multi-services comportant des espaces de travail et de réunion, ainsi que des relais administratifs.

- Services très haut débit pour gagner en compétitivité ;
- Présence dans les espaces ruraux en vue d'améliorer l'interconnexion des territoires.

Nous rendrons la Région plus transparente grâce à l'Open Data (ouverture des données publiques) :

- Créer une plateforme en ligne afin de rendre publics les données administratives et le budget régional ;
- Favoriser l'éclosion de startups spécialisées dans l'exploitation numérique des données publiques.

UNE RÉGION PROSPÈRE

L'ENTREPRISE AU CŒUR DE LA POLITIQUE RÉGIONALE

Alors qu'il s'agit de sa compétence première, le budget économique de la région représente aujourd'hui moins de 10% de ses dépenses de la Région. Nous augmenterons significativement les crédits affectés au soutien à l'économie, grâce à différents dispositifs, et notamment au travers du fonds d'investissement des territoires et des plans d'investissement spécifiques aux filières industrielles.

La puissance publique régionale que nous allons construire ensemble aura pour maîtres-mots : **Simplification, transparence, responsabilité.**

PME

- **Nous accompagnerons la croissance des PME en intensifiant le soutien financier aux investissements qui contribuent à améliorer leur compétitivité** (outils de production, locaux) ;
- Nous mobiliserons au maximum les fonds européens au service des entreprises, ainsi que les outils de la BPI et ceux de la BEI ;
- Nous développerons les outils d'ingénierie financière, qui permettront aux PME de renforcer leur haut de bilan, de consolider leur croissance et d'accéder au statut d'entreprise de taille intermédiaire ;
- Nous encouragerons la projection de nos entreprises sur les marchés internationaux (identification des projets, des marchés et des partenaires, accompagnement des ressources humaines, présence dans les salons) ;
- Symbole d'une ambition internationale assumée, le Président de Région s'impliquera personnellement dans les relations internationales de la Région qui seront prioritairement orientées vers la coopération économique et la recherche de nouveaux marchés ;
- Nous soutiendrons les initiatives porteuses d'innovation sociale et d'exemplarité au sein des entreprises.

UNE RÉGION PROSPÈRE

LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE

Nous devons accompagner les entreprises face à la montée en cadence liée aux carnets de commande aéronautique, mais aussi face aux évolutions technologiques majeures : numérique, robotisation, Big data et fabrication 3D, composite...

- **Nous renforcerons notre participation au pôle de compétitivité aéronautique.**
- Nous défendrons, au niveau européen, les intérêts des entreprises et des emplois régionaux, grâce à un bureau opérationnel permanent à Bruxelles ;
- Nous mobiliserons plus largement les crédits européens (FEDER) et nous augmenterons les crédits régionaux de soutien à la R&D dans le composite, la 3D, l'électronique embarquée, l'avion électrique ;
- Nous soutiendrons l'émergence de l'usine du futur et accompagnerons les ruptures technologiques dans le domaine des matériaux et des processus ;
- Nous développerons notre soutien aux projets SPACE (Gifas) et PIFOCO (Aerospace Valley) pour faire progresser les PME : audit technique, conseil, accompagnement, formation, support d'organisation ;
- Nous anticiperons les besoins en qualification par l'ouverture de nouvelles filières du CAP à l'ingénieur (alternance).

FILIÈRES D'AVENIR

Nous développerons des dispositifs de soutien spécifiques aux filières d'avenir, porteuses de croissance, en concertation avec les acteurs de ces filières : Big data, cloud computing, objets connectés, robotique et drones, véhicule propre, textiles techniques et intelligents, biotechnologies, nanotechnologies ...

UNE RÉGION PROSPÈRE

RECONVERSION INDUSTRIELLE DES TERRITOIRES

Nous accompagnerons les territoires confrontés au déclin d'une activité industrielle, dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de reconversion.

CRÉATION, REPRISE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISES

Après évaluation des mesures actuelles, nous redimensionnerons les dispositifs d'accompagnement à la création, à la reprise et à la transmission d'entreprise.

FUSION DES AGENCES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nous regrouperons les différents organismes régionaux actuels (Maadeli, Sud de France) en une seule agence régionale de développement économique.

Nous développerons des liens de partenariat et la recherche de synergies avec les agences de développement économiques des départements, des métropoles et des agglomérations.

FINANCEMENT

Bourses de cotations Régionales

Nous proposons de créer deux plateformes de cotations régionales spécialisées en fonction de leurs forces respectives, par exemple, l'aéronautique et l'agroalimentaire pour Toulouse, la santé, l'agronomie et le numérique pour Montpellier.

Le Fonds d'Investissement des Territoires (FITER)

Ce fonds permettra de garantir des investissements privés sur des projets innovants, moteurs de développement économique régional, ayant un fort impact pour satisfaire des besoins d'intérêt général.

UNE RÉGION PROSPÈRE

SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ, L'ARTISANAT ET LES PETITES ENTREPRISES

Un panorama commercial riche et diversifié...

Après plusieurs décennies d'une tendance à l'hyperconsommation et au développement des grandes surfaces commerciales en périphérie des agglomérations, nous constatons un retour des enseignes nationales dans les centres villes.

Cela ne constitue pas une concurrence pour le commerce de détail indépendant, sédentaire et non sédentaire, alimentaire et non alimentaire.

Ce retour des enseignes nationales au cœur des zones urbaines redynamise le commerce de proximité qui peut ainsi marquer sa différence en valorisant l'expérience, le savoir-faire, un service personnalisé, la qualité des produits ou encore les productions locales.

...Où les commerces indépendants tentent de survivre.

La difficulté majeure des commerçants indépendants, véritables acteurs des cœurs de villes, reste la pression fiscale de plus en plus difficile à supporter ainsi qu'un régime social (RSI) qui constitue un véritable tsunami dans la trésorerie et entraîne des difficultés de plus en plus importantes en matière de prévision budgétaire.

Acteurs du dynamisme des centres villes, les commerces de proximité sont aussi la cible des grèves et manifestations qui se déroulent très régulièrement le samedi (cas des mobilisations contre le barrage de Sivens). Ils subissent souvent les projets d'urbanisation et constatent de plus en plus une certaine défiance des institutions bancaires.

UNE RÉGION PROSPÈRE

SOUTENIR LES COMMERÇANTS, ARTISANTS ET PETITS PATRONS

- Nous contribuerons au développement d'un plan d'équipement en vidéo-protection des petits commerces ;
- Nous créerons une aide aux commerçants non-sédentaires et itinérants, en particulier pour le matériel roulant et pour la promotion de ces marchés ;
- Nous participerons, aux côtés des métropoles, aux projets visant à développer des plateformes d'approvisionnement permettant de mutualiser les livraisons et par là, de réduire les nuisances sonores et les pollutions atmosphériques ;
- Nous allons créer un service d'aides aux commerçants, artisans et petits patrons :
 - **Nous mettrons en place un service public téléphonique (ouvert 12 heures par jour y compris le week-end) pour accompagner et soutenir commerçants, artisans et petits patrons dans leurs relations avec les administrations (RSI, URSSAF, etc.).** Nous leur fournirons le soutien comptable et juridique nécessaire pour y voir clair dans le maquis administratif et fiscal qui trop souvent accable et décourage nos compatriotes.

UNE RÉGION PROSPÈRE

L'AGRICULTURE : NOTRE POUVOIR VERT !

La Grande Région est une région leader en agriculture. Nous sommes la 1^{ère} région ovine française, la 1^{ère} pour la production de semences ou de blé dur, de sorgho et de soja, la 2^{ème} pour les productions fruitières et enfin la 2^{ème} pour la SAU (Surface Agricole Utile) totale.

Cette position ne serait rien si la qualité n'était pas également au rendez-vous. Là aussi la Grande Région se place en 1^{ère} position en nombre de produits bénéficiant d'un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine et 15 000 exploitations (soit 20% des exploitations agricoles) commercialisent en circuit court.

L'agriculture est un poids lourd de l'économie régionale : 13,7 Milliards de chiffre d'affaires issus de la production agricole et de l'industrie agro-alimentaire.

Malgré tout cela nos agriculteurs souffrent et nous devons répondre à leurs inquiétudes et leur donner les moyens de faire face aux défis qui vont être les leurs dans les années à venir. Nous devons redonner leur fierté à nos agriculteurs.

LES DÉFIS QUE RENCONTRENT NOS AGRICULTEURS :

- **Incroyable croissance de la demande mondiale de produits alimentaires (+50% d'ici 2030).**
- **La demande d'eau face au réchauffement climatique ;**
 - Pour produire 1 kg de céréales il faut 1,5 mètre- cube d'eau ;
 - Il faut 1000 mètres- cubes d'eau pour produire la ration alimentaire de 2800 Kcal/personne/jour ;
 - Actuellement 85% de l'eau utilisée par l'agriculture vient de la pluie ;
 - Le problème : raréfaction des eaux de pluie, ressources en eau toujours plus limitées, risque climatique.

UNE RÉGION PROSPÈRE

LES SOCIALISTES ONT ABANDONNÉ LES AGRICULTEURS

- Baisse significative de 31,8% du budget agricole en Midi-Pyrénées sur la période 2008-2015 ;
- Sous-utilisation des Appels à projets européens et des fonds structurels européens FEADER et FSE ;
- Appels à projet où la Région n'a pas candidaté : Bâtiments d'élevage 70 M€, Bio 17 M€ ;
- Projet de grand réservoir pyrénéen à Charlas abandonné par Martin Malvy et la majorité socialiste ;
- Retenues d'eau de type Sivens réduites et soumises à beaucoup d'incertitudes ;

DES SOLUTIONS

Un seul mot pour redonner à l'agriculture la place qui est la sienne : l'innovation pour produire plus avec moins d'eau en faisant face à plus de risques : misons sur le numérique !

Gestion de l'eau

- **Principe** : éliminer les pertes en eau et mieux distribuer la ressource :
 - Le gain d'efficacité est de plus de 90% sur certaines technologies.
- **Les technologies existent ou sont en développement** :
 - Compteurs ou capteurs intelligents ;
 - Objets connectés ;
 - Traçabilité et gestion des données.
- **Les propositions**
 - **Nous mobiliserons les pôles de compétitivité** :
 - Pôle EAU à vocation mondiale fédère les acteurs de la filière eau des régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur.
 - **Nous favoriserons la modernisation des exploitations agricoles.**

UNE RÉGION PROSPÈRE

Assurance contre le risque climatique

- Les assurances ne fonctionnaient pas dans l'agriculture car les assureurs pensaient que les agriculteurs ne fournissaient pas les vrais chiffres sur les dommages et les agriculteurs considéraient que les assureurs ne rembourseraient pas correctement les dommages.
 - Le risque est maintenant parfaitement évalué grâce aux satellites, aux modèles météorologiques et à la gestion des données
- L'assurance contre le risque climatique est maintenant possible en se basant sur des indices de risque connus de tous.
 - Déclenchement de l'indemnisation automatique dès que l'indice est dépassé. Plus de coût de gestion.
- Proposition
 - **Nous créerons d'un fond intempérie/calamité agricole à vocation régionale.**
 - Environ 5 millions d'euros par an, que nous mutualiserons avec les fonds similaires d'autres régions.
 - A titre de comparaison les assurances évaluent à 100 millions d'euros ce qui serait nécessaire pour toute la France

UNE RÉGION PROSPÈRE

ACCOMPAGNER UNE RELANCE DE L'AGRICULTURE

- **Nous favoriserons la compétitivité des exploitations agricoles via la capacité d'innovation des exploitations agricoles et des filières :**
- **Nous encouragerons la structuration des filières, leur diversification, et les outils de première transformation en identifiant les nouveaux relais de croissance :**
 - Renforcer les investissements dans les outils de transformation agroalimentaire ;
 - Développer un véritable schéma stratégique par filière alimentaire et non-alimentaire sans concurrence entre filières (exemple bio et non bio) ;
 - Favoriser les synergies et valoriser les surplus de production (valorisation énergétique des résidus de productions agricoles comme les déchets, les effluents, la chaleur, etc.) ;
 - Favoriser l'agro-tourisme.

DES ACTIONS DE SOUTIEN

- **Nous doublerons l'aide à l'installation agricole sur des exploitations économiquement viables ;**
- **Nous doublerons le soutien à la modernisation des exploitations agricoles et de leurs moyens de production ;**
- **Nous renfoncerons et accompagnerons les filières courtes de qualité garantie à partir de produits locaux ou de produits certifiés et labellisés ;**
- **Nous favoriserons les cantines utilisant les produits de notre région via les collèges, lycées, les maisons de retraite, etc. ;**
- **Nous favoriserons l'accès aux technologies du numérique via l'enseignement professionnel agricole, la formation professionnelle des chefs d'exploitation et des acteurs du développement économique agricole, et l'aide à la création de plate formes numériques.**

UNE RÉGION PROSPÈRE

LA VITICULTURE, CHAMPIONNE DU MONDE !

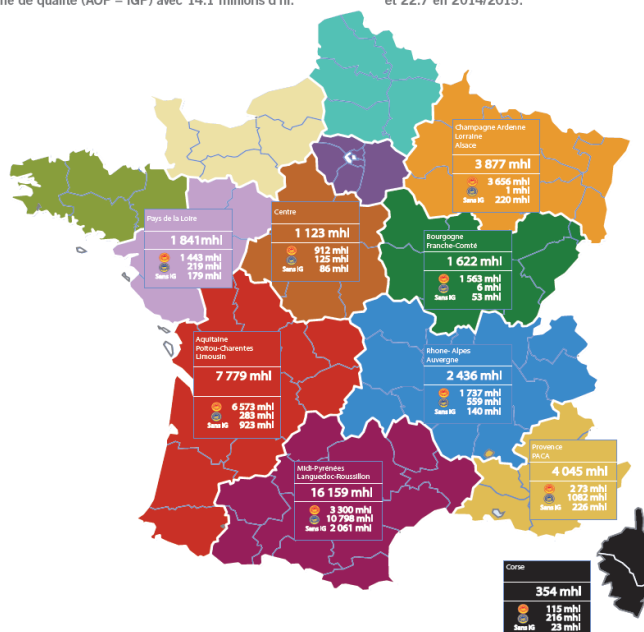
La Grande Région devient avec 16 millions d'hl en production la première région viticole du monde sous le signe de la qualité (AOP – IGP) avec 14,1 millions d'hl. Les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, si elles ont des profils agricoles et viticoles distincts, peuvent tirer profit de leurs complémentarités dans les productions et les savoir-faire.

La Grande Région, c'est un vignoble innovant et moderne, avec des centres de recherche (Institut Français de la Vigne et du Vin, Sup Agro à Montpellier et à Toulouse), innovant en termes de structuration de filière, avec la réussite mondiale de marques comme Pays d'Oc, Sud de France, Vins du Sud-Ouest. Ce sont d'excellents résultats à l'exportation : selon les statistiques du ministère de l'agriculture, les exportations progressent de 13% en valeur au premier semestre à 104,1 millions d'euros. Les volumes croissent également, mais avec une dynamique moindre, à 309 millions d'hl (+7%). La Chine, premier client de la région, offre un marché haussier spectaculaire, compte tenu du contexte macro-économique. Les ventes progressent de 53% en valeur et de 50% en volume. Le marché pèse désormais pour ¼ des volumes totaux d'AOP régionales rouges et rosés.

Il faut renforcer et développer cette viticulture dynamique et riche de ses différents vignobles...

A l'issue de la prochaine réforme territoriale, la grande région Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon deviendra avec 16 millions d'hl en production (cf carte ci-dessous), la Première région viticole du monde sous signe de qualité (AOP – IGP) avec 14.1 millions d'hl.

A signaler que pour la production totale en intégrant les vins sans IG, le vignoble espagnol de Castilla-La-Mancha occupe toujours la première place mondiale avec 31 millions d'hl produits en 2013/2014 et 22.7 en 2014/2015.



UNE RÉGION PROSPÈRE

NOS PROPOSITIONS

- Nous développerons notre capacité d'analyse stratégique en développant un observatoire économique du vin, en association avec des centres de recherche français ou étrangers ;
- Nous encouragerons la coopération et la coordination des politiques commerciales et d'exportation des différents vignobles, en s'appuyant sur l'identité de la Grande Région (nom, emblème, logo) ;
- Nous privilégierons, en utilisant les dispositifs d'aide à l'innovation, les projets innovants en matière de pulvérisation de précision, pour limiter les projections pouvant affecter les zones périphériques aux vignobles, tout en préservant une protection phytosanitaire efficace ;
- Nous renforcerons les aides à l'installation et à la reprise d'exploitation, voire à leur agrandissement
- Nous encouragerons les dispositifs de Formation Professionnelle à distance et toutes les initiatives utilisant les possibilités du numérique 2.0 ;
- Nous ferons de nos vins des ambassadeurs de la Grande Région afin de développer le tourisme vert, et notamment l'œnotourisme.

UNE RÉGION PROSPÈRE

L'EAU : LE COMBAT D'AUJOURD'HUI POUR DEMAIN !

Ce combat est gigantesque. Pour le seul bassin Adour-Garonne, le déficit structurel, c'est-à-dire la différence entre les disponibilités en place et les besoins totaux y compris le soutien d'étiage, est estimé aujourd'hui à 220 millions de mètres cubes.

Or, notre Région est un véritable château d'eau avec ses deux grands massifs montagneux (Pyrénées et Massif Central). Il y tombe 100 milliards de m³ de pluies dont un tiers seulement s'y écoule de façon dite « efficace ». C'est 15 fois plus que l'ensemble des prélèvements annuels toutes activités incluses, soit 2,3 milliards m³ annuel.

Alors la création des retenues d'eau est primordiale afin de constituer des réserves pérennes. Elles ont un but économique et social fort afin de maintenir et de créer de l'emploi, tant au niveau industriel qu'agricole. Elles permettent de maintenir un étiage constant essentiel à la faune et la flore, mais également elles peuvent jouer un rôle contre les inondations, avec un effet de laminage et de rétention qui ralentissent l'eau lors de crue, qu'elle soit petite ou moyenne. De plus elles ont une utilité publique afin d'alimenter les réseaux d'eau potable.

RETENUES D'EAU ET AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES, MÊME COMBAT

Dès 1856, Napoléon III soulignait les limites des digues : report de l'inondation à l'aval, ruptures par absence d'entretien des ouvrages, oubli du risque... Ces aménagements perturbent le bon fonctionnement des rivières utiles pour la recharge des nappes, la dépollution des eaux et la vie aquatique.

UNE RÉGION PROSPÈRE

NOS PROPOSITIONS

- **Nous aiderons les EPAGE et les syndicats mixtes de rivières, dans leurs projets d'aménagement des rivières, quand ces derniers sont composés à l'échelle d'un bassin versant :**
 - En décloisonnant les rivières,
 - En augmentant les champs d'expansion des crues,
 - En rationalisant l'implantation des ouvrages de protection contre les crues,
 - En laissant les sédiments circuler,
 - En replantant la végétation des berges pour freiner l'eau,
 - En restaurant le caractère naturel de la rivière pour dissiper son énergie.
- **Nous étudierons et créerons de nouvelles retenues d'eau :**
 - Compte tenu que dans quelques années il y aura un manque drastique de millions de mètres cube d'eau dans nos rivières (plus d'une centaine de millions rien que sur la Garonne), il est important de développer des réserves d'eau sur notre région. Il faut créer plusieurs lacs de taille raisonnable (environ 10 millions de mètres cube) et les dissiper sur le territoire, afin d'impacter au minimum le milieu naturel. Ces derniers permettront de soutenir l'étiage des rivières, de créer des réserves pour l'alimentation en eau potable, de soutenir l'activité industrielle et agricole. Un enjeu d'envergure qui doit se construire dans un travail global entre secteur économique, associatif et collectivités territoriales lors des études, afin que les projets aboutissent.
 - Conscient de l'impact sur l'environnement qu'ont de telles idées, il est important de développer en parallèle des projets de restauration des cours d'eau afin que faune et flore puissent trouver un habitat Perrin.

UNE RÉGION PROSPÈRE

- **Nous laisserons plus d'espace aux rivières :**
 - Notre région doit être un moteur et un partenaire avec les EPAGE et syndicats mixtes de rivières qui doivent gérer les cours d'eau en bassin versant. Elle doit assurer une aide afin de travailler dans le bon sens, pour que les cours d'eau retrouvent un bon état écologique et chimique, tout en protégeant des enjeux forts (habitation, terre agricole, etc....) par des projets qui décroissent les rivières ;
 - Par le recul de digues : ce dernier permet d'augmenter le champ d'expansion lors de crues, de ralentir le cours d'eau, de recréer des zones humides, de diversifier la faune et la flore, de limiter les coûts d'intervention et de fonctionnement ;
 - Par la végétalisation des berges : cela permet de freiner l'eau lors de crues, d'améliorer la qualité de l'eau.

L'objectif est de conjuguer les efforts et de définir les scénarios d'actions les plus adaptés à chaque territoire de notre grande région.

LA GESTION DE L'EAU

La solidarité entre les collectivités territoriales est l'une des clés essentielles pour réussir cette nouvelle gestion de l'eau.

La gestion du milieu aquatique et la prévention des inondations est un enjeu fort pour les années à venir afin d'apporter des solutions novatrices et intégrées à ces deux problématiques trop longtemps traitées de manière séparée.

Nous nous engagerons à avoir une démarche globale avec tous les acteurs du territoire afin de lier tous les axes. Grâce à cela nous pourrons porter des projets ambitieux pour notre territoire afin de retrouver un bon état écologique de nos cours d'eau tout en assurant à l'activité économique de perdurer et de se développer, un enjeu fort pour le futur de notre région.

Nous établirons un « bilan total » de la situation et nous mettrons en place un plan régional pour sécuriser les ressources en eau dans les territoires de la Région.

UNE RÉGION PROSPÈRE

REDONNER VIGUEUR À LA PÊCHE

La pêche est en danger car le poisson bleu disparaît. Pour illustration, la criée de Sète est passée de 8000 t à 2800 t entre 2009 et 2015.

Conséquences : les chalutiers de poisson bleu ont été détruits. Des bateaux récents ont été subventionnés 2 fois, à la construction et au déchirage car beaucoup trop motorisés. Avec un pétrole cher, les pêcheurs endettés faisant face à un manque de rentabilité ont dû déchirer leurs bateaux pour rembourser leurs crédits. Un chalutier doit faire, selon sa taille, entre 2500 et 3000 € de recettes par jour, ce qui est rendu très difficile en raison de la concurrence à la ressource.

NOS PROPOSITIONS

- **Nous irons chercher les subventions proposées par l'Europe à travers le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche : 588 millions d'euros qui seront disponibles pour toute l'Europe entre 2014 et 2020 ;**
- **Nous porterons la voix des pêcheurs à Bruxelles** (en se regroupant à plusieurs régions) pour renégocier la politique commune de pêche afin de substituer la politique des quotas et l'instauration des quotas cessibles par un système basé sur la saisonnalité et la sélection des modes de captures, plus simple à mettre en œuvre, à faire évoluer et, surtout, moins contraignant pour les marins pêcheurs ;
- **Nous soutiendrons les pêches artisanales** car elles pratiquent une pêche soutenable et contribuent à une économie stabilisée locale et régionale ;
- **Nous favoriserons la recherche fondamentale**, les études sur les milieux, les pratiques, le développement des espèces, les alternatives pour les engins de pêche ;
- **Nous encouragerons le développement de label de qualité et de la vente en ligne pour améliorer la gestion des ventes et des criées ;**
- **Nous encouragerons la coopération entre criées pour développer une filière unique de commercialisation.**

UNE RÉGION PROSPÈRE

TOURISME : LA PLUS BELLE RÉGION DU MONDE

La grande Région a un potentiel touristique incontestable. Elle occupe, notamment, le 1^{er} rang pour la capacité et la fréquentation de l'hôtellerie de plein air et pour le nombre de nuitées en camping.

Il importe de diversifier et de développer l'offre touristique !

Notre région possède des ressources touristiques importantes. Mais elle a longtemps été un couloir entre l'Italie et l'Espagne ; son image, généralement associée au tourisme de masse et saisonnier à la française, devra être complétée par une offre diversifiée et un accueil exemplaire.

LES RÉALITÉS DU SECTEUR TOURISTIQUE

- **Une véritable économie littorale**
 - 20 stations touristiques,
 - 8 millions de touristes par an,
 - 66 ports de plaisance,
 - 30.000 anneaux,
 - Plus de 1000 campings !
- **Le tourisme urbain et des atouts économiques grâce à un tourisme d'affaires reconnu pour les congrès scientifiques et médicaux**
 - 10 aéroports (fréquentation de 10 millions de passagers en 2014)
 - 2 métropoles attractives tant par leur patrimoine, leurs musées que par leurs festivals et créativités artistiques. Une offre hôtelière renouvelée et adaptée qui permet un véritable accueil sur les standards internationaux des congrès et séminaires.
 - Une reconnaissance des 2 métropoles dans le classement ICCA (Toulouse 59^{ème} et Montpellier 70^{ème}) avec environ 20 congrès de niveau mondial organisés par an et par ville.

UNE RÉGION PROSPÈRE

- **Une offre importante de tourisme « vert », de thermalisme et de loisirs**
 - 4ème région thermale française avec 17 stations avec 23 établissements thermaux. 17 centres thermo ludiques ;
 - Un tourisme fluvial bien implanté avec une reconnaissance Internationale (Patrimoine Mondial de l'Unesco du Canal du Midi et les implantations d'opérateurs de nautisme fluvial) ;
 - 2 parcs nationaux, 6 PNR-Parcs Naturels Régionaux, 1 parc naturel Marin et un Parlement de la Mer ;
 - Un véritable tourisme de montagne ; Pyrénées et Massif central avec 12 contrats de pôles touristique pyrénéens () ;
 - Une réelle dynamique du tourisme de loisirs actifs et sportifs et une région qui fait beaucoup pour l'accueil du tourisme social et solidaire.
- **Une région au patrimoine exceptionnel y compris en gastronomie et en matière de Label Unesco :**
 - 8 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco ;
 - 4500 monuments historiques (3ème région) ;
 - Un tourisme spécifique autour du tourisme culturel / religieux international (Lourdes, chemins de Jacques) qui attire les pèlerins (Italie, Espagne, pays de l'Est) et les touristes ;
 - Qualité de la restauration et des produits, marchés de pleins vents et ventes directes producteurs ;
 - Une démarche de cohérence de promotion engagée par Midi-Pyrénées sous le label « Grands Sites » qui permet de viabiliser les différentes offres en rassemblant.

UNE RÉGION PROSPÈRE

PROPOSITIONS :

CONVIVENCIA, NATURE, AUTHENTICITÉ ET PARTAGES

Le tourisme sera un pilier de l'économie de la Grande Région : au carrefour de l'aménagement du territoire, du développement économique (emploi, tourisme d'affaires) et de l'identité culturelle.

5 priorités se dégagent pour le territoire

- Amplifier les démarches de marketing territorial et développer des marques fortes cohérentes entre elles pour renforcer la visibilité des offres et diversifier ;
- Devenir exemplaire sur l'accueil notamment grâce à une politique qualité renforcée, A la formation des personnels, notamment saisonniers et à une accessible réelle et innovante du patrimoine ;
- Maîtriser les DATA et amplifier le phénomène des Smart City ;
- Etablir de nouvelles modalités de travail intégrant plus largement une dynamique Public/Privé et les fonds européens ;
- Développer le Tourisme d'Affaires.

UNE RÉGION PROSPÈRE

- **Nous amplifierons les démarches de marketing territorial et développerons des marques fortes, cohérentes entre elles pour renforcer la visibilité des offres :**
 - La politique de communication et de promotion reste déterminante pour la pérennisation du projet touristique notamment pour apparaître au niveau international face à une concurrence internationale accrue.
 - Un travail de fond devra s'engager grâce à un nouveau Schéma d'aménagement touristique de la Grande Région, en cohérence avec les schémas touristiques des métropoles et les Comités Départementaux du Tourisme pour la partie rurale. La coordination est essentielle et ne pourra souffrir d'exception.
 - **La marque tourisme Régionale saura faire un lien cohérent avec les marques touristiques des Métropoles, véritables portes d'entrées sur le territoire de nos touristes, et porteurs du tourisme d'affaires.**
 - En matière de promotion, les mesures ciblées vers la clientèle internationale s'inscriront en complément des actions à destination de la clientèle française, qui reste majoritaire. Ainsi il est nécessaire de consolider la promotion sur cet axe ; les salons et actions de promotion en France doivent être réinvestis.
 - La politique Grands Sites menée en Midi-Pyrénées, sera approfondie car elle participe à la visibilité, la cohérence et la montée en gamme de l'offre. Elle sera complétée par une approche similaire autour des « Grands Événements », en insistant sur la dimension culturelle et l'axe convivia (gastronomie, détente, art de vivre).
 - **La stratégie commerciale devra porter sur des efforts de mutualisation au profit du choix de packages thématiques pour arriver à créer une consommation sur les 4 saisons.** Les thématiques pourraient s'installer soit :
 - Autour de parcours clients : tourisme de luxe, tourisme familles tourisme nature avec randonnées et montage, tourisme fluvial, plaisance, tourisme œnologique (Magnifier la 1ère région au monde en AOC) et créer un axe fort autour de notre identité.
 - Autour de Grands Événements ou grands festivals ou expositions culturelles majeures.
 - **Le tourisme doit se nourrir de la politique culturelle et festive des territoires et apprendre à « mettre en tourisme » ses actions majeures.**
 - Créer une dynamique d'attractivité internationale autour de la culture et du patrimoine ; les peintres de notre Grande Région (Albi – Toulouse Lautrec, Montauban – Ingres, Rodez Montpellier – Soulages, Céret – l'école sétoise...), la gastronomie régionale...

UNE RÉGION PROSPÈRE

- **Nous développerons un accueil exemplaire et d'excellence, notamment grâce à une politique qualité renforcée, à la formation et à une accessibilité réelle et innovante du patrimoine :**
 - **Développer une rationalisation des structures d'accueil** pour favoriser la qualité et l'accueil 24/24.
 - S'adapter aux usages nouveaux en développant des formes d'accueil 2.0 (call center, site internet, marketing mobile), et en formant les acteurs à ces évolutions.
 - **Favoriser les formations touristiques et hôtelières, universitaires et spécialisées** toujours en lien avec le terrain professionnel et les réalités mondiales.
 - **Favoriser la concertation tourisme/ culture** : réflexion pour des outils de médiation culturels en lien avec les sites muséaux et/ou de loisirs et la politique des villes, mais aussi de tous les acteurs associatifs notamment ceux qui soutiennent les projets d'importance (les festivals tels Marciac, Visa pour l'image, Prades...).
 - **Apporter l'aide au choix sur les outils numériques et créer un véritable réseau des acteurs numériques tourisme** pour fédérer les usages et animer autour de clusters spécialisés.
 - Coordonner la formation des acteurs sur la connaissance des publics en lien avec le dispositif consulaire et la FROTSI.
 - **Mettre en œuvre une politique forte en faveur de l'accessibilité, pour tous les handicaps, vers le label généralisé de « destination pour tous »** : construire la base de donnée des sites accessibles, étudier les outils pour la mise à disposition, former les personnels, se doter des Moyens de traduction/médiation, faire évoluer l'offre locale y compris celle des acteurs privés en lien avec les Chambres Consulaires et Artisanales. Une politique d'accompagnement de type diagnostic / plan d'action sera favorisée.

UNE RÉGION PROSPÈRE

- **Nous miserons sur les technologies de l'information :**
 - La mise à disposition de l'information est au cœur de ce métier du tourisme. Aujourd'hui les outils de collecte et d'analyse des data sont obsolètes, mal adaptés, souvent non sécurisés et parfois inexistantes et les sites, villes, entités ne communiquent pas entre elles leurs données. La révolution technologique en cours a modifié le système d'information et de réservation via les nouvelles plateformes de réservation comme Tripadvisor, Booking, Expédia, Airbnb. Les comportements touristiques avant, pendant et après le voyage en sont modifiés.
 - **Nous porterons le message de l'Open Data** : perméabilité des systèmes, ouverture des données et création du déploiement de l'information par l'usage même qui en est fait par les publics (marketing viral). Les nouvelles technologies de l'informatique et des télécommunications sont au cœur des services de demain, par exemple par l'usage des données mobiles et l'analyse statistique. L'analyse et la collecte d'indicateurs reste essentielles.
 - La Région doit être fer de lance pour des négociations avec les grands opérateurs informatiques et être force de proposition ou négociateur pour tous les opérateurs du tourisme des outils adaptés.
 - Elle doit aider au respect des équilibres économiques face aux opérateurs de type Airbnb.
 - La Région devra porter l'observatoire des données mais aussi être exemplaire pour la diffusion des méthodes qualité et le déploiement d'analyse des impacts sociaux.

UNE RÉGION PROSPÈRE

- **Nous nous appuyerons sur un partenariat fort entre secteur public et acteurs privés et consoliderons la démarche européenne dont l'inter-régionale Pyrénées Méditerranée :**
 - Les activités touristiques gérées par les collectivités coexistent avec un secteur privé, présent entre autres dans l'hébergement, les loisirs touristiques et le tourisme d'affaires. Structures publiques et privées se trouvent ainsi dans une situation de complémentarité, voire parfois de concurrence.
 - Les collectivités doivent continuer à maîtriser leurs investissements, mais peuvent se tourner vers des logiques qui combinent intérêt général et compétitivité de l'entreprise.
 - La logique des structures mixtes de type PPP est aujourd'hui encore trop peu utilisée mais pourtant vecteur de dynamisme et de concertation. Le monde associatif et le développement des Fondations doit également être observé dans ses évolutions contemporaines.
 - **La Région peut avoir un rôle moteur sur le conseil et la mise en place des projets touristiques locaux pour permettre des choix judicieux aux collectivités :** expertise technique, commerciale, et juridique doivent être à disposition.
 - **La Région doit également veiller aux équilibres des infrastructures** pour le tourisme ; les aéroports doivent faire l'objet d'une attention particulière.
 - La Région continuera à consolider les axes tourisme dans les usages des Fonds Européens et pourra lancer annuellement un appel à projet pour des coopérations touristiques euro régionales en lien avec celui des coopérations culturelles.
- **Nous musclerons la démoustication pour protéger le littoral, ses habitants et le tourisme :**
 - Au cours de l'été 2015, le littoral méditerranéen a subi une invasion de moustiques dont les effets ont été particulièrement néfastes sur la vie quotidienne des habitants et sur l'activité touristique, avec en plus la possibilité de risques sanitaires. L'Agence régionale de santé a été placée en alerte, tandis que le moustique tigre est désormais installé dans la région.
 - A l'évidence, l'Entente interdépartementale de démoustication (EID) n'est pas suffisamment équipée pour lutter contre les larves. Le seul produit homologué est le BTI (bacillus thuringiensis israelensis). Ce biocide évite les pollutions chimiques du passé, mais son efficacité est très faible. Il importe de mettre en place au plus vite un programme de recherche de nouvelles molécules ou d'obtenir l'homologation de produits disponibles plus efficaces.

UNE RÉGION PROSPÈRE

- **Nous miserons sur le tourisme d'affaires et événementiel en s'appuyant sur les 2 métropoles, Villes des sciences et de l'innovation et territoire pourvoyeur de convivialité :**
 - Mieux travailler sur l'axe du tourisme d'affaires en capitalisant sur le domaine scientifique (Villes des sciences et de l'innovation) dans une logique de perméabilité avec les entreprises locales, cluster, et milieu universitaire.
 - Le territoire recèle de véritables atouts (le CORUM-palais des congrès de Montpellier, le Park and Suite Aréna, plusieurs parcs des expositions, un maillage d'hôtels et de structures adaptées dans les villes moyennes (Albi, Montauban, Auch, Tarbes, Nîmes, Perpignan, Rodez).
 - Ainsi l'organisation territoriale passera par l'accueil de grands événements mondiaux (de 1000 à 10.000 personnes) dans les 2 métropoles et leurs installations centrales, en complémentarité lors de la promotion internationale et sous une marque commune d'attractivité. (Pour prétendre à une 40ème place mondiale au classement ICCA).
 - **La vitrine métropolitaine se complétera agréablement par l'offre des villes moyennes** ; en effet, de nombreux séminaires et actions d'incentives sont en recherche de lieux originaux, qualitatifs, proposant de la convivialité et dont la qualité environnementale est forte.
 - **Il existe un véritable enjeu à réaliser une approche concertée des métropoles pour attirer les grands congrès puis répartir l'activité MICE (Meetings, Incentives, Conférences, and Events) sur les outils plus adaptés que sont les structures moyennes hôtelières réparties sur le territoire.** Une offre de congrès itinérants est même imaginable. Car l'objectif n'est pas uniquement de réaliser la location des lieux du territoire mais tout autant de réaliser des événements totalement adaptés aux demandes notamment dans un but d'investissement, investissement qui pourrait être repris et développé par l'agence de développement économique. (Région co-organisatrice des congrès et en capacité de fédérer autour du projet client les Universités, les entreprises et les pépinières et les acteurs du tourisme).

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

La générosité, c'est la volonté de contribuer à une juste solidarité entre nous tous, entre les différentes générations, entre nos territoires. Qu'il s'agisse des risques d'isolement pour nos aînés, des risques de chômage, notamment pour les plus jeunes,

qu'il s'agisse des risques climatiques ou des problèmes liés à l'insécurité, nous trouverons les moyens de notre générosité parce que nous aurons provoqué le retour de la croissance et que nous aurons installé durablement les conditions de la prospérité.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

STOPPONS LE KRACH TERRITORIAL, INVENTONS LA RURALITÉ DE DEMAIN

L'attraction des grandes métropoles régionales et nationales conduit à la fragmentation des territoires et à l'exclusion des populations des chemins de la prospérité. La puissance publique régionale que nous allons construire rétablira la cohésion territoriale dans cette Grande Région. Pour cela, il faut redonner confiance aux femmes et aux hommes des territoires ruraux et leur permettre de vivre dans un territoire prospère.

Les territoires ruraux sont des pôles de développement économique et d'innovation qui doivent pouvoir tisser des liens équilibrés avec les pôles urbains. Le numérique 2.0 va transformer les communes rurales, recréer des liens entre les ruraux, favoriser de nouvelles activités et attirer de nouveaux habitants. **A la Smart City répond le Smart Village !**

Nous voulons redonner confiance à nos territoires ruraux

- **Nous rattrapons les retards** : Au moins un tiers des investissements iront à la ruralité qui représente un tiers de la population de la nouvelle région.
- **Nous déploierons le très haut débit à vitesse grand V** : L'investissement dans les réseaux de communication sera multiplié par trois dès 2016.
- **Nous rénovons nos routes et nos voiries** : un Plan Routes des territoires doté d'une enveloppe de 200 millions par an sera réalisé.
- **Nous développerons l'offre de transport** : un appel d'offres sera lancé auprès des opérateurs de transport afin de mieux répondre aux besoins de mobilité des populations rurales.
- **Nous lutterons contre l'hyper-normalisation** : Un fonds de compensation financière des normes imposées par l'Etat sera constitué, en soutien des petites collectivités.
- **Nous stimulerons la commercialisation des produits de nos territoires** : Pour ce faire, nous favoriserons la coopération et la coordination des politiques commerciales et d'exportation des différents terroirs, en s'appuyant sur l'identité de la Grande Région (nom, emblème, logo).
- **Nous accélérerons le développement des clusters en milieu rural** : Le soutien à l'émergence de nouveaux écosystèmes dynamiques et créateurs de richesse sera notre priorité.
- **Nous faciliterons le financement des initiatives locales** : La priorité sera de soutenir les projets regroupant plusieurs collectivités.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Volem viure dins lo monde

- **Nous développerons le capital humain** : Dans le cadre du Plan Régional de Formation Professionnelle, nous favoriserons les dispositifs de formation à distance.
- **Nous créerons des pôles multiservices de proximité** : Un appel à projet sera lancé pour développer des structures communales ou intercommunales permettant d'accueillir des antennes de service public, des lieux de consultation médicale et de télémédecine, des commerces, des activités sportives et culturelles, et des services pour les familles.
- **Nous faciliterons l'accès aux soins** : Une indemnité pour frais de déplacement et de formation sera proposée aux professionnels de santé implantés en milieu urbain qui accepteront d'intervenir dans les pôles multiservices de proximité.
- **Nous privilégierons les dispositifs d'alimentation en circuit court** : Les initiatives privées ou coopératives visant à développer la distribution des produits locaux au plus près des producteurs seront privilégiées dans le cadre du plan d'investissement régional.
- **Nous encouragerons le maintien du commerce de proximité** : nous relancerons la modernisation des commerces dans les bourgs-centres et apporterons une aide à l'équipement des commerçants itinérants.
- **Nous conserverons nos marchés de plein vent** : Une aide aux commerçants non-sédentaires et itinérants sera créée en particulier pour le matériel roulant et pour la promotion de ces marchés.
- **Nous protégerons nos territoires** : Un plan d'équipement en vidéo-protection des territoires ruraux, des petits commerces et services de proximité et des lycées sera mis en œuvre.
- **Nous simplifierons les démarches administratives** : Un service public en ligne (ouvert 12 heures par jour y compris le week-end) sera mis en place pour accompagner et soutenir les petits patrons, commerçants, artisans, agriculteurs dans leurs relations avec les administrations.
- **Nous sauvegarderons notre patrimoine** : un fonds de sauvegarde et de promotion du patrimoine rural, notamment pour rénover les églises à condition qu'elles accueillent des activités culturelles, sera constitué.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

NOS MONTAGNES NE SERONT PLUS DES BARRIÈRES

L'espace montagnard est une composante essentielle de notre nouvelle région : fort de la richesse de ses ressources naturelles (eau, forêt, biodiversité), de l'enracinement de ses traditions séculaires et de ses modes de vie, il est aussi à la croisée des chemins pour surmonter l'enclavement géographique, assurer la pérennité de son économie, conforter son attractivité auprès des touristes.

Trop souvent déconsidéré, il justifie la mobilisation de la puissance publique régionale. Pour cela, en sus des politiques régionales que nous impulserons,

- **Nous engagerons l'ensemble des ressources européennes disponibles** (Programme Opérationnel Inter-régional (POI) FEDER Massif des Pyrénées 2014-2020, POI Massif Central, Programme de Développement Rural Régional (PDRR) 2014-2020) pour accompagner son développement.
- Le dynamisme et la croissance des communautés autonomes du Nord de l'Espagne (Catalogne, Aragon, Navarre, Pays Basque), est une réelle chance pour la prospérité de notre région, et la faiblesse des échanges transpyrénéens actuels est un vrai échec des majorités sortantes.

Nous impulserons des politiques ambitieuses dans le cadre du POCTEFA, pour chacun des axes du programme : innovation, compétitivité des entreprises, développement des partenariats économiques, mobilité transfrontalière, valorisation des ressources.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Assumons pleinement notre rôle pour anticiper l'avenir du tourisme pyrénéen

Le massif pyrénéen est, en matière de tourisme, à l'aube d'une période extrêmement incertaine qui se caractérise par :

- Une sensibilité forte à l'aléa climatique lié à la faible altitude moyenne et aux variations fortes d'enneigement d'une année à l'autre ;
- Une fragilisation extrême des finances des collectivités locales et des exploitants, liée à une insuffisante couverture des investissements par les résultats de l'exploitation ;
- La dégradation progressive de la qualité des infrastructures qui en découle ;
- Une inadaptation de l'offre d'hébergement et de services à la clientèle nationale et internationale ;
- Des contraintes environnementales et des oppositions fortes aux projets de développement ;
- L'absence de démarches concertées entre stations (mutualisation de moyens, projets de territoire).

Dans le prolongement du krach territorial, la Cour des Comptes nous prévient que « seule une meilleure anticipation des mutations en cours peut permettre d'éviter une fermeture brutale des stations les plus vulnérables et l'effondrement d'un pan entier de l'économie des territoires de montagne ».

Les cinq prochaines années seront décisives pour l'avenir des stations : notre engagement aux côtés des acteurs locaux sera entier pour anticiper les évolutions et dessiner le tourisme pyrénéen de demain.

En association avec la Région Aquitaine si elle le souhaite, **nous proposerons une redéfinition complète de la Confédération Pyrénéenne du Tourisme, aujourd'hui marginalisée**, et de ses objectifs, avec comme missions prioritaires :

- L'élaboration d'une stratégie commune de développement territorial à l'échelle du massif ;
- L'accompagnement des projets de territoire.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Nous proposerons une majoration des aides à l'investissement des stations pour impulser une réelle remise à niveau de l'offre touristique été/hiver par rapport aux standards internationaux.

Cette aide sera conditionnée à la mise en œuvre d'un projet de territoire, pour favoriser l'émergence d'un modèle économique durable.

Nous accompagnerons la requalification de l'offre d'hébergement hôtelier dans les stations, à l'image des politiques menées dans le passé sur Lourdes. Les constats sévères posés par le rapport de la CDC en ce domaine, montrent que cette promesse de Martin Malvy n'a pas été tenue.

Les autres espaces de montagne, une force pour le tourisme vert

Nous continuerons de soutenir, dans le cadre général de sa politique touristique, les projets territoriaux portés par les acteurs privés, les collectivités territoriales et les Parcs Naturels Régionaux, visant à la valorisation des atouts touristiques, naturels et patrimoniaux, à la diversification de l'offre touristique, à l'adaptation de celle-ci aux attentes de la clientèle.

Les activités économiques traditionnelles

Nous poursuivrons le soutien aux activités traditionnelles de l'espace montagnard, à travers des programmes spécifiques pour l'agriculture de montagne, le pastoralisme, la filière bois, dans le cadre du Programme de Développement Rural Régional.

Afin d'accompagner les éleveurs et bergers, nous définirons avec eux les mesures à mettre en œuvre pour réduire l'impact des prédateurs sur le cheptel domestique ovin et caprin, en complément des actions de l'Etat.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

L'eau, l'or bleu de nos montagnes

Au regard des enjeux de développement durable et des perspectives d'évolution climatique, la préservation et la valorisation de la ressource en eau est une question stratégique, non seulement pour les territoires de montagne, mais en aval pour l'ensemble de l'espace régional. **Nous ferons de la Région un acteur incontournable pour coordonner la gestion de l'eau, et des réserves existantes, comme pour favoriser la concertation au sein des bassins versants.**

L'opérateur régional de l'énergie (Midi-Pyrénées Energie Investissement) s'impliquera dans la valorisation du potentiel hydroélectrique, et dans le renouvellement des concessions, de manière à bâtir un territoire exemplaire en matière de développement durable, tout en maîtrisant le développement stratégique de la ressource en eau.

Une réforme territoriale

Plus encore que dans les secteurs de plaine, les regroupements d'intercommunalités dans les zones de piémont et de montagne font émerger des territoires immenses, où la logique d'économies financières qui préside aux choix de l'Etat ne respecte pas les bassins de vie, et ne peut pas justifier l'allongement des distances et des temps de parcours pour accéder à l'éducation, à la santé, aux services publics.

Nous évaluerons, à mi-2016, au côté des communes et des intercommunalités, les conséquences de cette réforme qui est en train de se mettre en place, de manière à définir les mesures compensatoires pour garantir la cohésion territoriale.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

MÉDITERRANÉE, EMBARQUONS POUR DE NOUVELLES CONQUÊTES

La mer Méditerranée a été le socle de toutes les grandes civilisations jusqu'à un passé finalement récent ; elle est aujourd'hui au cœur d'un monde en mouvement, d'un tourisme qui progresse, de tensions liées à des migrations incontrôlées, d'une hausse généralisée des températures qui redessine progressivement le climat mais aussi le trait de côte et modifie l'écosystème.

Ouvrons les yeux sur ce monde qui bouge, accompagnons le mouvement, et ayons l'ambition d'en saisir toutes les opportunités durables.

Notre démarche consiste à proposer des pistes à des opérateurs privés, et faciliter la mise en œuvre de leurs projets ; nous disons non à l'interventionnisme, oui à la libération des énergies :

Face à chaque difficulté, osons de nouvelles solutions

La pêche est en danger : c'est à la fois une activité économique et une tradition séculaire ; l'activité souffre du manque de ressources, et des fluctuations du prix du carburant ; face à ces contraintes, au lieu de regarder disparaître les bateaux, **nous aiderons la filière à optimiser sa logistique et son système de vente** ; criées numériques et organisation de petits marchés de proximité sont au programme. (Aller chercher les poissons en camion).

Le littoral est en danger d'érosion ; profitons-en pour redessiner le littoral pour l'adapter aux attentes de millions de touristes ; là où la plage ne sera plus, **nous réinventerons un aménagement** (aquaculture, chantier naval), dans le cadre d'un appel à projet horizon 2025.

Les énergies fossiles sont polluantes ; **nous créerons des fermes d'éoliennes en mer** ; là où le littoral ne servira plus au tourisme, qu'il serve à ces industries propres, avec Port la nouvelle comme base stratégique de l'activité (construction, montage, transport électricité...)

La pollution, danger dans une mer fermée : la navigation et les rejets en mer sont sources de pollutions variées, et très difficiles à mesurer ; la démarche ISO14001 est un pas dans le contrôle de la pollution par les acteurs, qui peut être initié dans tous les ports ou la région est acteur.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Face à chaque grand enjeu, multiplions les opportunités d'agir

La gestion des ports est stratégique : Port Vendres, Port la Nouvelle, Sète, Laudun-l'Ardoise ; à chaque port son savoir-faire, sa valeur ajoutée. **Nous créerons une seule structure de gestion, intégrant Région, communautés d'agglomérations, villes et aussi opérateurs privés de la logistique maritime.** L'idée étant de proposer une offre logistique la plus large possible aux opérateurs maritimes.

Le transport de passagers stagne ; **nous ouvrirons une ligne Sète-Barcelone-Palma-Ibiza**, et différencions l'offre en lui donnant un format mixte traversée/mini-croisière. Le projet de gare passagers, à Sète est surdimensionné, réduisons de moitié le budget de cette opération pour investir sur d'autres outils productifs.

L'immigration maghrébine inquiète nos concitoyens : **nous donnerons les moyens à nos universités de déployer leurs formations sur l'autre rive de la Méditerranée**, pour aider la jeunesse des rives sud de la Méditerranée à bâtir un avenir prospère sur ses terres. Cette démarche doit s'accomplir dans un esprit de coopération, de partage et de diffusion des connaissances, d'universalité.

La croisière séduit et progresse : **nous aménagerons des quais à Sète et Port Vendres pour l'accueil de nouveaux navires**, jusqu'à 3000 passagers à Sète, mais également à Port Vendres. Proposons un catalogue numérique d'activités à tous les croisiéristes, pour faire vendre des excursions à l'agent et faire revenir le touriste hors contexte de la croisière.

Le tourisme méditerranéen augmente, **nous saisissons ce potentiel économique majeur**, donnons à notre tourisme une visibilité internationale, par un portail d'information unique, et fidélisons chaque touriste par une information permanente régionale sur nos terres et nos grands événements.

Les sports nautiques ont le vent en poupe : **nous organiserons des espaces touristiques dédiés au kite surf dans les lagunes.** Organisons une étape du championnat du monde, et des étapes de courses transocéaniques de voiles dans le site exceptionnel du Port de Sète : ...

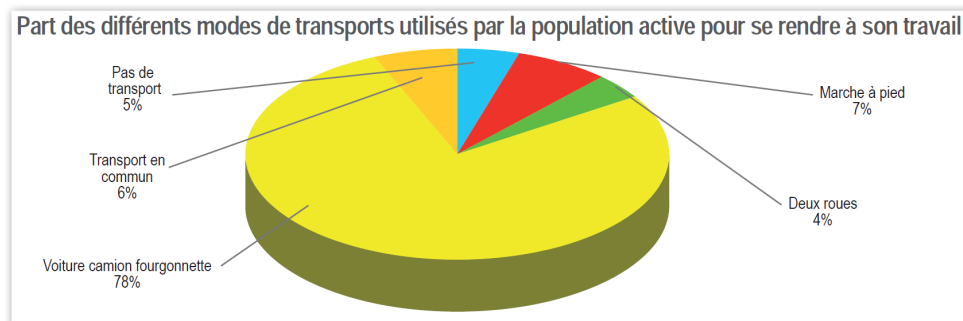
La démographie augmente au bord de la mer, **nous organiserons des espaces de vie** pour accueillir cette nouvelle population, active ou retraitée ; la silver economy est une chance pour notre territoire.

Les traditions maritimes passionnent : **nous leur redonnerons vie**, en soutenant les événements comme Escale à Sète, et en accompagnant tous les ports qui souhaitent créer des zones dédiées aux bateaux traditionnels (comme à Sanary), en favorisant le tradi-tourisme.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LES TRANSPORTS : RESTER LIBRES, MOBILES, SERVIR TOUS NOS TERRITOIRES

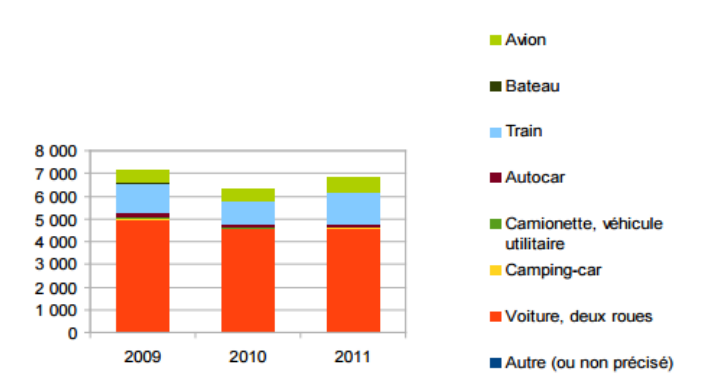
LA MOBILITÉ DANS LA GRANDE RÉGION



Source : Observatoire Régional des Transports en Midi-Pyrénées

Indéniablement, la voiture est le moyen de transport privilégié pour se rendre sur son lieu de travail. Rapporté à la population active, 60% des habitants de communes urbaines en Midi-Pyrénées utilisent la voiture tandis que seulement 5% utilisent les transports en commun.

La voiture représente 60% des déplacements et 74% des déplacements domicile- travail !



Source : Observatoire Régional des Transports en Languedoc-Roussillon

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LES NOUVELLES COMPÉTENCES DE LA RÉGION EN MATIÈRE DE TRANSPORT

- **Infrastructures de transport :**
 - Elaboration des schémas régionaux des infrastructures et des transports définissant notamment les priorités d'action en ce qui concerne les infrastructures routières.
- **Routier :**
 - Organisation des transports routiers non urbains de personnes d'intérêt régional.
- **Ferroviaire :**
 - Organisation des transports ferroviaires régionaux.
- **Aérien**
 - Propriété, aménagement, entretien et gestion des aérodromes civils.
- **Maritime**
 - Création, aménagement et exploitation des ports de commerce ;
 - Aménagement et exploitation des ports de commerce et de pêche transférés ;
 - Aménagement, entretien et exploitation des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau transférés.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LA POLITIQUE « TOUT RAIL » DES SOCIALISTES EN MIDI-PYRÉNÉES : UN ÉCHEC

« Pour la première fois dans l'histoire de Midi-Pyrénées, les investissements sur le rail d'ici 2015 seront supérieurs aux investissements routiers. » Déclaration de Martin Malvy lors de l'inauguration de la nouvelle ligne Mazamet – Saint-Sulpice le 22 janvier 2010

- Le transport collectif concerne à peine 7 % des déplacements domicile-travail. Autrement dit les investissements conséquents qui ont été réalisés ne profitent qu'à une minorité des habitants de la Grande Région.
- La congestion des métropoles régionales est très coûteuse.
Exemple du coût de la congestion dans l'agglomération toulousaine : D'après l'index publié par TomTom, Toulouse et Montpellier se classent 6^{ème} et 7^{ème} des villes les plus embouteillées de France. Il est estimé que pour un parcours entre domicile et travail qui devrait durer 1 heure aller et retour, il faut rajouter 30 minutes à cause des embouteillages à Toulouse et Montpellier. D'après le rapport du CAS, il faut évaluer à 8,5 € le coût de ce temps perdu dans les bouchons pour chaque passager.
- Des axes routiers en attente depuis des années où à peine commencés : Albi-Rodez, Toulouse-Castres, Toulouse-Foix-Espagne.
- Une ponctualité qui n'est pas au rendez-vous. Selon UFC-Que Choisir, les TER des Régions LR et MP font partie des mauvais élèves et arrivent dans les derniers par le taux de ponctualité

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

PROPOSITIONS : UNE REFONTE DE LA POLITIQUE DE TRANSPORT

- **Nous définirons une Stratégie Régionale des Transports sur 20 ans :**
 - Intégrer les nouvelles évolutions (covoiturage), les modes doux, l'utilisation des véhicules électriques et hybrides (promouvoir les parkings d'échange et de délestage, accompagner les recherches sur l'utilisation de l'hydrogène, etc.) ;
 - Accélérer le déploiement des bornes électriques dans les espaces publics et les parkings, en soutenant financièrement les collectivités locales et les acteurs privés ;
 - Intégrer les nouvelles technologies permettant une tarification plus efficace, plus équitable et plus simple (paiement numérique, paiement en fin de mois sur facture, etc.) ;
 - Réduire la congestion routière facteur de pollution atmosphérique des métropoles ;
 - Rééquilibrer les investissements dans les infrastructures de transport pour favoriser les complémentarités entre modes de transport ;
 - Faire un état des lieux du transport de marchandises.
- **Nous mettrons en place un plan annuel Routes des Territoires de 200 millions d'euros :**
 - Inciter les Départements à améliorer l'état des routes pour faciliter l'accès aux territoires et renforcer la sécurité routière ;
 - Soutenir les investissements de l'Etat et des collectivités pour la réalisation des infrastructures routières de désenclavement d'intérêt régional ou local (exemple : contournement de Toulouse) ;

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

- **Nous mettrons en place l'Autorité Organisatrice des Transports de LRMP chargée d'imaginer, d'organiser et de financer tous les modes de transport :**

Cette Autorité sera bâtie à budget constant. Elle rassemblera les personnels des directions des transports des 2 conseils régionaux actuels. Elle mettra en réseau les directions des transports des départements et des principales agglomérations de la Région.

- Renégocier les conventions avec la SNCF pour mettre en place une politique incitative plus efficace :
 - Publier régulièrement le taux de ponctualité des lignes ferroviaires régionales ;
- Utiliser les procédures de Partenariat Public/Privé ou de concession de service public partout où c'est possible pour mettre en œuvre la stratégie régionale des transports et accompagner l'aménagement des territoires. ;
- Choisir les transporteurs avec les critères de la stratégie régionale des transports ;
- Développer les infrastructures pour le transport de marchandises (ports, plates-formes routières, etc.) :
 - Renforcer ou faciliter l'accès des entreprises aux infrastructures de transport de marchandises ;
 - Faire appel aux Opérateurs de Fret de Proximité (OFP).
- Contribuer aux développements des grandes plates formes aéroportuaires de Toulouse et Montpellier ;
- Favoriser une politique de spécialisation des aéroports régionaux.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LA MOBILITÉ

Sur un plan global

- Nous assurerons la cohérence globale des TER et des transports urbains et départementaux :
 - Harmoniser la politique tarifaire ;
 - Généraliser le titre unique sur tous les réseaux dans la perspective d'un véritable titre unique régional ;
 - Favoriser l'intermodalité et la complémentarité des modes de transports ;
 - Réorienter les Plans rail :
 - Soutenir les investissements des réseaux urbains dans le développement des infrastructures lourdes afin de fonder une politique complémentaire TER / réseaux urbains

Sur le plan routier

- Nous achèverons la desserte autoroutière ou 2 x 2 voies des principaux bassins économiques et chefs-lieux de Départements, tels que :
 - Liaison A75-Mende y compris contournement Mende (autre maillon de la RN 88) ;
 - Liaison Toulouse-Castres ;
 - Liaison Toulouse-Auch ;
 - Liaison Ales-Nîmes.
- Nous nous engagerons avec la Métropole de Toulouse dans les études pour le contournement de Toulouse.
- Nous accélérerons la modernisation des liaisons stratégiques telles que :
 - La RN 21 Limoges-Agen-Auch-Tarbes ;
 - L'A20-RN20 Toulouse-Foix-Puigcerdá ;
 - Castres-Béziers ;
 - La liaison Rodez-A75.
- Nous définirons des **itinéraires routiers d'intérêt régional**, pour décroiser les relations internes à la Région (A titre d'exemple, la liaison A20-A75 concerne pour partie le Lot, pour partie l'Aveyron à travers la RD 840 et enfin pour partie l'Etat RN88).

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Sur le plan ferroviaire

- Nous exigerons une amélioration du service entre Toulouse et Montpellier ;
- Nous valoriserons l'exceptionnel capital de tourisme ferroviaire de la région :
 - Les lignes des Cévennes et des Causses ;
 - La ligne de Cerdagne (train jaune) ;
- Nous relancerons le fret ferroviaire et l'intégrerons à l'activité logistique des Ports ;
- Nous encouragerons et prolongerons les initiatives engagées (PROFFER / AGENIA Groupe NGE) ;
- Nous travaillerons avec les Métropoles Toulousaine et Montpelliéraine et avec les principales Agglomérations à l'émergence d'un réseau efficace de pôles d'échanges ferroviaire/interurbain/urbain ;
- Nous instaurerons un véritable dialogue avec les Régions environnantes afin de réaliser des actions de partenariats qui bénéficieront aux deux régions ;
- Nous accompagnerons les projets de TGV :
 - Bordeaux – Toulouse ;
 - Montpellier – Perpignan ;
 - Toulouse – Narbonne.

Sur plan aéroportuaire

Aux côtés des grands équipements régionaux que sont d'une part Toulouse-Blagnac à titre principal, et Montpellier-Méditerranée à moindre degré, se sont développées en Région des plate formes aéroportuaires répondant à des objectifs multiples.

Pour certaines, il s'agit avant tout de capter un trafic de clientèle tourisme : Carcassonne-Béziers-Nîmes. Le Conseil Régional se devra d'être attentif aux besoins d'investissements de ces plate formes en les considérant dans l'environnement concurrentiel qui est le leur.

Pour d'autres, il s'agit d'équipements commerciaux agissant en véritables leviers de désenclavement de bassins économiques principaux et structurants. On y relève notamment ceux de Perpignan-Tarbes-Lourdes-Rodez-Aveyron et Castres. C'est avant tout à ce niveau qu'une attention particulière devra être portée.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Le Conseil Régional se devra d'apprécier solidairement ces situations singulières et à tous égards déterminantes en l'état pour deux bassins économiques majeurs :

- Deuxième ensemble industriel régional et équipement structurant pour le Nord de la future grande Région : **Aéroport de Rodez-Aveyron** ;
- Présence du centre de décision et forte emprise industrielle de l'un des principaux laboratoires pharmaceutiques Français : **Aéroport de Castres-Mazamet**.

Sur le plan portuaire

La Grande Région sera gestionnaire des ports de Sète (Hérault) et de Port-la-Nouvelle (Aude). Leur gestion a été transférée de l'Etat à la Région Languedoc-Roussillon depuis le 1^{er} janvier 2007 et concédée aux Chambres de Commerce et d'Industrie de Sète, pour l'un, et de Narbonne, pour l'autre.

Les trafics de Sète et de Port la Nouvelle (PLN) sont comparables en partie : pétrole, céréales et ciment sont présents dans les deux ports, ce qui se justifie pour des raisons de proximité des flux. Le port de Sète a accentué ses efforts sur la polyvalence des marchandises, et les vrac liquides. A ce jour, PLN a un trafic de près de 2 millions de tonnes, et Sète frise les 4 millions de tonnes.

- **Nous valoriserons la façade portuaire :**
 - Mener des interventions pour valoriser aux niveaux national et européen le positionnement géographique des ports actuels sur la Méditerranée ;
 - Considérer les potentialités de développement d'une filière nautisme ;
 - Améliorer l'accessibilité ferroviaire et fluviale / favoriser les reports modaux respectueux d'un développement durable.
- **Nous consoliderons l'activité et la compétitivité des ports :**
 - Poursuivre le travail engagé autour d'une offre logistique globale ;
 - Soutenir et accompagner les filières de la pêche régionale.
- **Nous ferons de PLN le port de maintenance et d'approvisionnement du projet d'éoliennes off shore :**
 - Cette activité ne justifie ni de nouveaux quais, ni de profondeur de quai supérieures à celles actuelles du port. L'éolien offshore peut permettre d'envisager construction, montage, et entretien sur place, opérations qui apporteront des emplois à terre et des activités portuaires.
- **Nous créerons une structure commune de gestion des ports de commerce pour mutualiser les moyens et éviter une concurrence inutile.**

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LE CONSEIL RÉGIONAL, NOUVEL ACTEUR DE LA SÉCURITÉ

Avec un taux d'endettement public proche de 100% du PIB, **l'Etat est confronté à une crise budgétaire qu'il ne surmontera pas sans changer profondément.** Le déclin de la capacité budgétaire de l'Etat est lourd de conséquences. Les effets sur l'ensemble des services publics sont vécus depuis déjà quelques années. **Aujourd'hui, la crise de l'Etat se répercute sur les collectivités territoriales** à travers la réduction drastique de la dotation aux collectivités. Plus faibles, plus éloignées des centres d'activités et de la présence de la puissance publique, **les zones rurales sont les plus menacées et maintenant les plus touchées.** Nous sommes désormais menacés par un **krach territorial.**

C'est pourquoi la nouvelle région qui sera issue de la fusion ne saurait être simplement une « plus grande région » ... Pour faire face à la grande crise qui vient, **il faut bâtir une véritable puissance publique régionale et concevoir le Conseil régional comme l'institution qui portera cette nouvelle capacité publique.** Nous en ferons le cœur du projet que je soumettrai aux Citoyens les 6 et 13 décembre prochains.

La crise de la puissance publique nationale est plus fortement ressentie dans les secteurs clés de nos vies, notamment **la sécurité des personnes et des biens.** Or, dans ce domaine, le **silence des instances régionales actuelles est total,** comme si elles ne se sentaient pas concernées.

Le Conseil régional s'engagera résolument dans la lutte contre l'insécurité des personnes et des biens en définissant des moyens d'action et une pluralité de formes d'action :

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LES FORMES DE L'ACTION

Nous accroîtrons la sécurité des établissements scolaires.

L'action du Conseil Régional en matière de sécurité des personnes et des biens portera sur les établissements scolaires. Les projets seront conçus en partenariat avec les Rectorats, les Inspections académiques ou les Chefs d'établissements pour les lycées, mais aussi avec les porteurs de projet pour tous les bâtiments appartenant au Conseil Régional ou relevant de lui. Sur la base du volontariat des élus locaux et des responsables d'établissement (proviseur de lycée, etc.), des zones expérimentales seront déterminées pour la définition des plans d'action. Une évaluation sera faite au bout de 6 mois afin de décider de modifier, de pérenniser ou d'étendre le dispositif.

A terme, nous créerons des Unités régionales de prévention et d'assistance. Nous examinerons à quelles conditions il est possible de mettre en place, en partenariat avec les communes et les services de l'Etat (police, rectorats, Inspection d'academie...), des Unités régionales de prévention et d'assistance afin de garantir la sécurité des collèges et des lycées qui souhaiteront un plan d'action spécifique (cas des comportements délinquants qui apparaissent ou se développent à l'extérieur et à l'intérieur des établissements : trafics, harcèlements, racket, agressions, dégradation de biens publics). Les Unités régionales de prévention et d'assistance seront constituées de membres qui seront recrutés notamment parmi les anciens policiers, gendarmes et militaires de la Région.

Nous soutiendrons les collectivités territoriales dans la sécurisation de leurs espaces publics.

Coopération avec les collectivités locales sur tout le territoire régional, selon une combinaison de deux critères : a) au profit des communes les plus touchées par l'insécurité ; b) au profit des communes dont les ressources ne leur permettent pas d'en assumer le coût.

Une attention particulière sera mise à soutenir les collectivités territoriales qui souhaitent mettre en place ou améliorer la vidéo-protection (extérieure) de leurs commerces et de leurs zones économiques. Le soutien prendra notamment la forme d'un accompagnement technique et financier, au profit des petites et moyennes communes porteuses d'un projet de vidéo-protection destiné à sécuriser l'accès aux écoles, aux parcs publics, aux stades, aux parkings ou aux immeubles (dans ce cas en partenariat avec les bailleurs sociaux).

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Nous accroîtrons la sécurité dans les transports (TER).

Dans le cadre des conventions avec la SNCF qui vont être renégociées, nous demanderons l'intensification de la présence de la police ferroviaire sur les lignes confrontées à des problèmes récurrents d'insécurité. Cet aspect de la convention fera l'objet d'une évaluation annuelle au terme de laquelle le dispositif sera reconduit ou modifié.

LES MOYENS DE L'ACTION

Nous établirons **un plan régional de sécurité**, fondé sur l'établissement d'un diagnostic avec l'aide et l'avis des services de sécurité (préfecture, services de police ou de gendarmerie, expertise des référents sécurité, en lien avec les élus). Le plan régional aura pour mission de définir une stratégie globale de sécurité et d'identifier les types de besoin (vidéo-protection, Unité de prévention et d'assistance)

Nous créerons une **Direction régionale de la Sécurité** (relevant du Conseil régional)
Cette nouvelle Direction passera une convention avec une institution académique régionale réputée pour la qualité de ses travaux de recherche en matière de criminalité et de politique pénale. Cette convention donnera le jour à un outil de mesure et d'évaluation de la sécurité des personnes et des biens dans la grande Région. Sa mission sera de jauger les besoins, notamment ceux qui ne sont pas, ou mal, couverts par les services de l'Etat.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Nous établirons **une Commission régionale de la Sécurité**. Elle sera composée d'élus représentant **tous les départements**. Elle aura pour mission de préparer le budget dédié, de rapporter au Conseil régional en rédigeant un **rapport annuel sur la sécurité dans la Région** et de proposer des analyses et recommandations, notamment sur les infrastructures dépendantes des compétences du Conseil régional (bâtiments, aménagements des sites) :

- Lorsque les collectivités solliciteront le soutien de la Région, des représentants du Conseil Régional siégeront dans les instances communales et départementales de sécurité (CLSPD ou CISPDP). Ils contribueront à la rédaction du **rapport annuel de la sécurité dans la Région** ;
- Mobilisation d'équipes dédiées à **la sécurité des personnes et des biens** relevant de la Direction régionale de la sécurité.

Dans ce cadre, la Région pourra d'une part apporter un soutien technique et financier à la création de CLSPD aux territoires qui le souhaitent et, d'autre part, apporter une expertise technique à toutes les collectivités qui souhaitent mettre en œuvre des dispositifs de prévention, d'assistance et de sécurité (**vidéo-protection, portiques mobiles**, etc.). Ces équipes techniques assureront le suivi et l'évaluation des dispositifs mis en place avec le soutien de la Région :

- Les axes prioritaires des actions régionales seront définis et précisés en assemblée plénière. Dès la première année, les efforts seront orientés en direction des **établissements scolaires**, les **zones rurales**, les **transports publics** et les **lieux touristiques** ;
- Les **moyens nécessaires** proviendront de ressources mobilisées ad hoc ou redéployées.

En prenant en charge l'enjeu de la sécurité des personnes et des biens, nous exercerons ainsi **une mission d'alerte au profit de l'État et de ses services**.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

SANTÉ : GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS !

SOINS DE PROXIMITÉ

Constat

Dans certaines zones rurales comme dans les métropoles, l'accès aux soins est parfois rendu très difficile.

Les zones rurales à faible activité économique attirent de moins en moins de médecins.

La désertification médicale est un danger pour le niveau de vie des habitants de la Région.

Au niveau des métropoles, l'insécurité quotidienne empêche les professionnels de santé d'exercer leur métier dans des conditions décentes, voire freine leur installation.

En 2007, il y avait 1000 médecins en activité dans la grande métropole de Toulouse. En 2020, il y aura l'équivalent de 200 médecins à temps plein de moins pour 200 000 habitants de plus. Le ratio s'élèvera à 1 médecin pour 2000 habitants. Dès aujourd'hui, des patients ont des difficultés à être pris en charge en temps voulu. Le flux sera alors dirigé vers les urgences... qui sont déjà plus que saturées !

Le bilan socialiste : des dispositifs peu adaptés

La majorité sortante a créé le label de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) pour favoriser le regroupement de plusieurs professions du domaine de la santé dans le même complexe.

Ce dispositif ne parvient pourtant pas à lutter efficacement contre la désertification médicale. Les MSP ne peuvent donc pas constituer la seule et unique solution pour notre Grande Région.

Les MSP ne peuvent exister que là où les médecins sont déjà présents sur le territoire. Or elles génèrent des lourdeurs administratives pour les professionnels de santé et coûtent 1 million d'euros par an.

Les MSP sont inadaptées à l'isolement extrême de certaines zones rurales, là où les médecins sont déjà absents.

Nous avons besoin d'une solution face à la désertification médicale.

Notre ambition : un projet médical s'intégrant dans un vrai rééquilibrage du territoire.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Propositions

- **Maisons de Santé Pluridisciplinaires : rétablir la transparence :**
 - Nous encadrerons la création de MSP : il sera indispensable d'avoir pour base un projet médical solide et d'autre part d'accepter la concertation entre la Région et tous les acteurs concernés (communes, conseil départementaux, Unions Régionales des Professionnels de Santé, Conseils de l'Ordre...).
- **Création de « Maisons Vitales » : lutter efficacement contre le désert médical ;**
 - Nous créerons des pôles médicaux et multi-services de proximité, appelés « Maisons Vitales », par un système d'appel à projets. Ces pôles auront pour but de revitaliser des territoires particulièrement dépourvus de médecins mais aussi de services publics, de commerces de proximité, d'activités culturelles et sportives...
 - Ces lieux polyvalents accueilleront des médecins et autres professionnels de santé présents de façon ponctuelle et régulière (exemple : un jour par semaine).
 - Nous étudierons une rémunération attractive pour les professionnels de santé. Nous participerons également à leurs frais de transport.
 - Les Maisons Vitales accueilleront également des activités de proximité (commerces itinérants, interventions culturelles, accueil d'enfants ou des seniors, bureau postal...).
 - Ces pôles favoriseront également la télémédecine par le haut débit numérique qui sera mis à disposition. Nous soutiendrons toute innovation permettant consultations, expertises et suivis médicaux à distance.
 - Nous faciliterons la mise en place d'une plate-forme de gestion qui assurera un guichet unique pour tous ces services. Nous formerons le personnel de la plate-forme qui gèrera les rendez-vous, les emplois du temps et les autres tâches administratives dont les intervenants seront déchargés. Par exemple, avec un seul numéro d'appel, il sera possible de prendre rendez-vous avec son cardiologue, de se renseigner sur la prochaine animation pour les enfants, et de commander son pain.
 - Cette plate-forme sera également l'interface pour une mutualisation des transports en zones isolées. Les transports sanitaires seront optimisés ainsi que les transports non remboursés.
 - **Nous faciliterons la venue des professionnels de santé dans les zones qui en manquent en les soulageant des tâches administratives et en les intégrant dans un vrai projet régional. L'accès aux soins se fera par la revitalisation des territoires !**

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LA SANTÉ AU LYCÉE : MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Tabac, cannabis et alcool : les jeunes consomment de plus en plus.

En France après avoir nettement baissé de 2000 à 2011, la consommation régulière de cannabis chez les ados est repartie à la hausse en 2014, selon la dernière enquête ESCAPAD (Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense) menée auprès de 26.351 adolescentes. L'an dernier, 12,5 % des garçons de 17 ans et 5,8 % des filles s'avouaient consommateurs réguliers de cannabis (au moins 10 fois dans les 30 jours précédents).

C'est chez les filles que la consommation régulière a le plus augmenté : +70% contre +30% chez les garçons. La consommation régulière d'alcool est, elle aussi, en augmentation. En 2014, elle concernait 6,8% des filles et près de deux garçons sur dix.

Toutes les études montrent qu'à long terme, l'alcoolisation massive - sous forme d'ivresses répétées à l'adolescence - augmente le risque de développer une dépendance à l'âge adulte.

Quant à la consommation de cannabis, elle est un facteur aggravant des situations à risque : violence, agressivité, manque de concentration et démotivation scolaire. Or, la démotivation est un signe précurseur fort du décrochage.

Propositions

Lutter contre les addictions

- Nous intensifierons la prévention contre l'alcool, le tabac et la toxicomanie dans les lycées au cours de « Journées de Prévention » auxquelles participeront des professionnels confrontés à ces problématiques (pompiers, médecins, associations, anciens dépendants...).
- Nous encouragerons la création de spots vidéo préventifs avec la contribution volontaire de victimes des ravages de l'addiction (patients cancéreux, patients sous dialyse...) pour des campagnes percutantes au sein des lycées.
- **Nous formerons les surveillants ou assistants d'éducation, pour améliorer l'encadrement des lycéens et nous mettrons en place dans chaque lycée un médiateur "addictions", présent à toutes les pauses, sur le parvis...Il sera également en charge d'organiser des actions de sensibilisation en lien avec les familles.**

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Participer à l'éducation sanitaire

- Nous œuvrerons pour la transmission de notions élémentaires d'hygiène de vie telles que l'équilibre alimentaire, les savoirs diététiques en particulier dans les cantines, la pratique régulière du sport...

Former aux gestes de premiers secours

- Nous formerons tous les lycéens et tout le personnel enseignant et non enseignant aux gestes de premier secours.

RECHERCHE ET INNOVATION : CONSERVER ET DÉVELOPPER NOS ATOUTS

En matière de santé, les métropoles de Montpellier et de Toulouse ont chacune de solides pôles de compétitivité que nous continuerons de renforcer et de développer.

A Montpellier, Eurobiomed est spécialisé dans les biotechnologies, le secteur pharmaceutique, la recherche de nouveaux médicaments et de services sanitaires. Le pôle rassemble également des universités et des centres de formation médicale.

A Toulouse, Cancer-Bio-Santé, dans le cadre de l'Oncopole, est entièrement dédié à la lutte contre le cancer. Le pôle met en relation médecins, chercheurs et entrepreneurs pour encourager l'innovation, l'émergence et la réussite des projets anti-cancer.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Propositions

Nous encouragerons les synergies entre Cancer-Bio-Santé et Eurobiomed :

- Nous inciterons les deux pôles de compétitivité, fiertés de notre Grande Région, à se rapprocher et à opérer des synergies de compétences et de projets ;
- Nous œuvrerons pour des relations saines entre ces deux pôles, et nous les encouragerons à acquérir une dimension internationale.

Le gérontopôle est une chance pour notre région. **Nous appuierons les actions menées en faveur des seniors pour prévenir et prendre en charge la dépendance.**

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LE SPORT, AU CŒUR DE NOS VIES !

Le sport, école de la vie en société !

La pratique sportive est une éducation à la maîtrise de soi, à l'effort et parfois même au dépassement de soi. C'est ainsi que chacun peut apprendre à relever les défis de la vie, surmonter les difficultés et aller de l'avant. Le goût de la performance, l'observation des règles établies, le respect de ses équipiers et aussi de ses adversaires sont les qualités indispensables à l'estime de soi et plus largement au bon fonctionnement d'une société. Le sport permet d'entretenir le lien entre nous tous, notamment le lien entre les différentes générations qui ont beaucoup à partager.

Le sport, c'est la santé !

La pratique d'un sport est aussi l'une des conditions pour rester en bonne santé, prévenir de nombreuses maladies notamment liées à un mode de vie excessivement sédentaire ; l'activité sportive favorise également sensiblement la convalescence des personnes qui ont été atteintes d'une maladie ; l'activité sportive est enfin l'une des meilleures façons de combattre et de retarder les effets du vieillissement, tant sur le plan physique que sur le plan cognitif.

Faire de l'excellence sportive un enjeu scolaire

- Nous coopérerons avec les lycées pour mieux aménager les emplois du temps pour les lycéens sportifs de haut niveau. Ils sont la fierté de notre pays, et d'autant plus de notre région !
- Nous soutiendrons les pôles espoirs, les centres régionaux d'entraînements et les centres de formation.

La Région entend favoriser la formation sportive des meilleurs sportifs régionaux et ainsi leur offrir des conditions optimales pour la poursuite de leur double projet sportif et scolaire.

Les clubs de haut niveau, vitrines de la région

- Nous apporterons une aide aux clubs-phares du territoire régional évoluant au meilleur niveau national de leur discipline.
- Nous entendons également contribuer à la préparation des jeunes sportifs et à l'accès au sport de haut niveau. Ce partenariat avec des clubs de haut niveau contribuera par ailleurs à développer l'image du territoire.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

Le projet « CRISTAL », un centre régional d'experts du sport

- Nous rassemblerons dans un même lieu des chercheurs, des professionnels de santé et de médecine douce et des professionnels du sport. Ils seront chargés de faire un état des lieux des attentes et des besoins des publics en croisant des données géographiques, sociales, médicales, démographiques et culturelles.

A partir de cette base de données, pourra être déclenchée une batterie d'actions :

- Programmes de remise en forme,
- Resocialisation par le sport
- Adapter les pratiques aux besoins de chacun.
- Adapter les équipements et les aménagements pour tous : optimiser l'utilisation des infrastructures sportives, afin qu'elles ne se soient pas à l'usage exclusif des clubs.
- Promouvoir les activités de prévention : se soigner avant d'être malade.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

DÉFENDRE LA FAMILLE !

La famille est le lieu de la solidarité entre les générations, lieu de protection des plus faibles : enfants, seniors, handicapés, malades. Elles ont été malmenées par ce gouvernement : méprisées, non consultées et fiscalisées (réforme du quotient familial, allocations familiales différenciées en fonction du revenu).

La Région doit combler ce manque et s'engager auprès des familles. Pour cela :

- **Nous créerons une commission Famille au sein du Conseil Régional avec comme objectifs**
 - Penser les politiques régionales en tenant compte des désirs des familles en matière d'éducation, de protection des jeunes, de lutte contre les discriminations en particulier faites aux femmes, de lutte contre le handicap, de lutte contre l'isolement et la dépendance des seniors, d'accès aux soins.
- **Nous encouragerons la solidarité intergénérationnelle :**
 - **1,5 millions € par an pour faire intervenir 2 seniors pour chaque lycée de la nouvelle région ;**
 - Nous formerons des seniors qui interviendront dans les établissements scolaires : surveillants, médiateurs, soutien scolaire, tutorat. ;
 - Nous lutterons contre l'isolement et la dépendance des seniors: par le service civique, le sport, la culture, et le développement du logement intergénérationnel ;
 - Nous créerons un Pass solidarité : pour une action de solidarité intergénérationnelle (soutien scolaire, tutorat, aide à personne âgée isolée : visite, accompagnement...) nous offrirons un chèque culture ou sport pour celui qui fait l'action de solidarité ou pour ses enfants.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

- **Nous consulterons régulièrement les associations familiales au sein de cette commission sur :**
 - La vie scolaire :
 - Contrôle des images diffusées auprès des jeunes publics ;
 - Contrôle des accès aux ressources numériques par les jeunes ;
 - Harcèlement à l'école ;
 - Lutte contre les rackets et trafics à l'école ;
 - Lutte contre le décrochage scolaire ;
 - Orientation scolaire ;
 - Transport scolaire
 - Absentéisme scolaire ;
 - Bourse au mérite.
 - La conception des lycées :
 - Intégration des parents d'élèves dans la conception des cahiers des charges des lycées).
 - Les actions en faveur des personnes handicapées.
 - Les politiques d'amélioration de l'accès aux soins.
 - Les politiques de lutte contre les discriminations.
 - L'accès à la culture et au sport pour les jeunes et les seniors.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LES SENIORS, NOTRE RICHESSE

Entre les services à la personne, la domotique, la e-santé ou encore les loisirs proposés aux seniors, c'est tout un ensemble de nouveaux besoins qui se font jour et qui appellent le développement d'une économie, qu'on désigne par le terme de Silver Economie.

Changeons de regard sur ce phénomène : la Silver Economie est une nouvelle façon d'aborder le vieillissement, non comme un fardeau mais comme une opportunité : **encourageons les innovations qui vont accompagner l'avancée en âge et faire reculer la perte d'autonomie.**

En Midi-Pyrénées, près de **200 entreprises** sont impliquées dans la Silver Economie (dont 80% de PME), ainsi que 20 laboratoires de recherche et 3 pôles de compétitivité. Du côté du Languedoc-Roussillon plusieurs entreprises se sont spécialisées dans **l'e-santé**.

Faisons de la réponse au défi démographique le catalyseur d'une filière industrielle d'excellence, génératrice d'innovation, de croissance et d'emplois. Les entreprises de ce secteur pourraient trouver dans l'appel d'offres qui sera lancé dans le cadre de la mise en place du Fonds d'Investissement des Territoires des moyens financiers pour développer leurs projets innovants.

En attendant, nous favoriserons **la solidarité intergénérationnelle**.

Nous proposerons une indemnité aux seniors qui interviendront dans les établissements scolaires pour des tâches de surveillance, de médiation, de soutien scolaire ou de tutorat.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

LA JEUNESSE, LE FERMENT DE LA PROSPÉRITÉ

LA POLITIQUE SOCIALISTE POUR LA JEUNESSE : AUCUNE PERSPECTIVE D'ENVERGURE

Pauvreté

Au cœur de notre grande Région, 4 départements figurent parmi les 10 plus pauvres de France. Ce record navrant est le résultat d'une politique socialiste totalement inefficace pour lutter contre la pauvreté.

Cela frappe évidemment de plein fouet notre jeunesse.

Par exemple en 2010, 10,6 % des jeunes Ariégeois touchent le Revenu de Solidarité Active (RSA) contre 7,6% des jeunes Midi-Pyrénéens.

Chez les 20-24 ans en Languedoc-Roussillon, le taux de pauvreté chez les jeunes atteint près de 27%, contre presque 20% au niveau national !

Logement : denrée rare pour les étudiants

Le logement figure au premier rang des préoccupations des jeunes. En 2009, Martin Malvy expliquait qu'il manquait toujours 5000 logements pour les étudiants. La situation reste toujours tendue à l'heure actuelle. La majorité sortante n'a visiblement jamais réussi à rattraper son retard en matière de construction de logements étudiants.

Le constat est sans appel : les socialistes ont échoué à aider la jeunesse.

Propositions

- **Davantage de logements à destination des étudiants :**
 - Nous inviterons les bailleurs sociaux ou privés à mettre à disposition des logements pour des colocations.
- **Une politique de logements étudiants plus ambitieuse et ciblée :**
 - Nous amenderons le Contrat de Plan Etat-Région pour qu'il soit plus ambitieux dans le développement du logement étudiant.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

- **Faciliter l'hébergement des alternants :**
 - Dans un contexte de chômage de masse, frappant en particulier les jeunes, l'alternance est une voie à privilégier pour favoriser l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. Il faut donc lever les contraintes qui existent s'agissant de l'hébergement, difficile à trouver. Afin de les aider dans leurs démarches, nous proposerons la création d'une plate-forme accessible sur internet recensant au sein de la région l'ensemble des possibilités de logements sur un territoire pouvant être mis à disposition des alternants et des apprentis (internat des établissements scolaires, chambre chez les particuliers, foyers de jeunes travailleurs, logement social ou privé...). Les entreprises et les bailleurs sociaux pourront également être associés à cette action.
- **Lutte active contre le décrochage scolaire :**
 - Nous mettrons à l'étude la création d'un lycée de petite taille pour les jeunes en situation de décrochage scolaire qui sont environ 6 000 identifiés en Midi-Pyrénées, dont seuls environ 2 000 sont pris en charge.
- **Création d'un forfait « Médirail » :**
 - La mobilité des jeunes dans la future grande région participera largement à la cohésion du territoire et au sentiment d'appartenance à un même territoire. C'est pourquoi nous proposerons la création d'un forfait « Médirail », sur le modèle du « Skirail » afin de permettre aux jeunes de se rendre à des périodes données sur le littoral méditerranéen. En plus de favoriser les déplacements dans la région, cette mesure stimulerait encore le tourisme dans les territoires concernés. Dans le même temps, le forfait « Skirail » pourrait être étendu aux territoires du Languedoc-Roussillon pendant les périodes hivernales. Il en résulterait une complémentarité entre les deux mesures avec des retombées positives, sociales et économiques, sur les territoires concernés.

UNE RÉGION GÉNÉREUSE

- **Refonder le Centre Régional Information Jeunesse de Midi-Pyrénées :**
 - Le CRIJ est aujourd'hui obsolète, sans visibilité, et ne rend que peu des services aux jeunes de la région. Politique nationale, mais dans la mesure où le Conseil régional participe pour moitié à son fonctionnement depuis le plan Université de Lionel Jospin en 2000 via un COM, il pourrait être force de proposition et en faire un véritable bureau de la jeunesse :
 - Formation : recenser les formations, mettre en place des journées formations, des rencontres employeurs-jeunes diplômés/travailleurs
 - Erasmus : donner une information complète aux étudiants, proposer une assistance dans le montage des dossiers
 - Logement : en lien avec le CROUS, être une porte d'entrée logement.

UNE RÉGION FIÈRE

Avec ses hommes et ses femmes, ses villes et villages, ses paysages, ses traditions et cultures, devant tant de richesses que le monde entier nous envie, nous serions fiers de notre Région si nous n'avions pas le sentiment de gâchis, d'insécurité, de perte de confiance.

Fiers de notre région, nous le serons vraiment et d'autant plus que notre Région

aura retrouvé le chemin de la prospérité, en avant, à la pointe de la recherche, des technologies, et de l'activité économique, et aura renoué avec notre tradition de générosité, en retissant les liens entre nos territoires et en assurant les conditions d'une vraie solidarité.

UNE RÉGION FIÈRE

NOS IDENTITÉS

Nous vivons une époque de crise des identités. L'effondrement de l'État, sous le poids de la crise budgétaire, et la puissance du phénomène de globalisation se conjuguent pour nourrir le sentiment d'une fragilisation culturelle sans précédent. Pour beaucoup, le besoin de culture, la recherche de son identité ou la volonté de s'inscrire dans une histoire ne s'étaient pas exprimés avec autant de force depuis longtemps. Nous pouvons répondre à cette demande essentielle en mobilisant nos ressources patrimoniales, traditionnelles, linguistiques, culturelles et historiques dans le cadre d'une communauté joyeuse, résolument inscrite dans la modernité et les nouvelles technologies, associant les chercheurs, les artistes, les associations, les bénévoles et tous les créateurs.

UNE RÉGION FIÈRE

L'OCCITANIE ET LA CATALOGNE : UN SOCLE CULTUREL

Occitanie, Catalogne : richesses culturelles et diversité de destin...

Comme le fait catalan, le fait occitan est à la fois une langue, une culture et une histoire. Mais la différence entre le Catalan et l'Occitan est nette : à l'échelle de notre grande région, seuls 5% des enfants suivent un enseignement en occitan. La région Midi-Pyrénées consacre un budget de 1,6 M d'euros, tandis que la région Languedoc-Roussillon a réduit le sien de 2,9 à 2,4 M. Par comparaison, il est utile de relever que la Bretagne consacre un budget annuel de 14 M euros à la sauvegarde du Breton, pour 3,5 millions d'habitants.

Nous devons répondre aux défis de la transmission sur chacun de registres possibles. L'occitan participe chaque jour de ce que nous sommes, il dit ce qu'est notre région, d'où elle vient, comment elle s'est constituée au fil du temps. Nous ne devons pas l'oublier. Il nous appartient d'en assurer la pérennisation et le développement. La faible proportion de personnes parlant encore l'occitan expose notre langue et la culture qu'elle incarne et fait vivre à une disparition prochaine. L'occitan a été déclaré patrimoine « en grand-péril » par l'Unesco.

Nous encouragerons les actions de soutien à l'apprentissage et la pratique de la langue, par

- La sensibilisation, l'immersion et la formation (les *calendretas* rencontrent un réel succès auprès du public, pourtant la contribution du Conseil régional de Languedoc-Roussillon est en recul de 500k€),
- L'édition (on publie chaque année 60000 titres en Français, 15000 en Catalan et seulement 200 en Occitan),
- Les émissions de radio, de télévision,
- Le développement de contenus numériques mise à disposition de tous sur le web, le sous-titrage de films,
- Le théâtre, la musique, les grands événements culturels et artistiques qui donneront à voir la beauté, la générosité, la richesse de la culture occitane, etc.

Tout cela suppose de penser le fait occitan dans le cadre d'une politique structurante.

Cependant, au-delà d'une stratégie de soutien, il importe d'assurer la vigueur et la pérennisation de la langue et de la culture occitane en l'associant à l'activité de la région : culture, mais aussi histoire, sites historiques, tourisme, gastronomie, économie, etc.

UNE RÉGION FIÈRE

FAIRE BRILLER NOTRE CULTURE

La culture, le patrimoine culturel et naturel et les traditions de notre région constituent une exceptionnelle richesse pour notre territoire, dont la diversité des paysages n'a d'égale que la richesse de son histoire et de ses traditions.

Conscient de ses atouts, la Région doit jouer un rôle moteur dans la définition des politiques culturelles et patrimoniales, dès lors que celles-ci sont aussi créatrices d'emplois et concourent au développement économique et à l'aménagement de la région, en lien direct avec l'industrie du tourisme, secteur incontournable sur notre territoire. Ceci en tenant compte du contexte financier difficile pour les collectivités, et qui doit de surcroît nous inciter à nous adapter et à innover, à la fois dans la conception et le financement des projets culturels devant revitaliser et équiper la région.

Dans ce contexte et pour gagner en visibilité, il faut pour la Région définir des objectifs clairs et définir un projet politique cohérent avec une stratégie d'action et de programmation facilement relayée à l'échelle nationale et mondiale. Les tentatives du passé faute de positionnement clair ont toutes été des échecs.

Nos principes

- Co-financements public/privé (fiscalité incitative)
- Intégration de la dimension tourisme dans la programmation et la conception des projets culturels
- Mise en valeur des collections publiques et du patrimoine partagé
- Equilibre des territoires et de l'offre culturelle
- Formation (et enseignement) aux métiers de la culture et du patrimoine

UNE RÉGION FIÈRE

Nos propositions

- **Nous ferons de la Grande Région la locomotive du mécénat culturel en France :**

La France vit aujourd'hui sur l'idée que la culture doit nécessairement être financée par l'État et les collectivités et donc par vous. Ce modèle hérité des Trente Glorieuses a vécu. Il nous faut encourager le financement de la culture par des fonds privés, très insuffisant sur le plan national et quasi inexistant sur notre territoire.

- Nous créerons un Groupement d'Intérêt Public Culturel (GIPC) dont l'objectif sera de structurer le mécénat sur notre territoire et d'engager un dialogue

- **Nous ferons de la culture une nouvelle force économique**

Notre territoire, s'il bénéficie d'un patrimoine culturel important, n'a pour autant pas encore réellement investi dans l'industrie culturelle.

- Nous regrouperons en une seule entité toutes les agences et autres structures culturelles des deux régions (lettres, audio-visuel, numérique, spectacles,...): l'Agence Régionale de l'Industrie et de l'Economie Culturelle (ARIEC)
- Nous favoriserons la mise en place d'un calendrier régional annuel moins concentré sur la période estivale (soutenir les réseaux de diffusion du type « itinéraires », « routes », « chemins », ...)

- **Nous créerons la Silicon Valley du cinéma d'animation**

Le cinéma d'animation est porteur de valeurs universelles. Il est le seul art à réunir toutes les générations et toutes les classes sans distinction possible. Le cinéma d'animation c'est le monde tel que nous le rêvons, tel que nous voudrions le modeler.

Nous voulons permettre à l'industrie de l'animation de se magnifier au sein d'une région pleine de ressources : la nôtre. Nous voulons créer un pôle d'excellence mondiale en la matière. Notre région sera la référence de ce domaine grâce à la création d'une dizaine de studios d'animation, d'infrastructures à la pointe de l'innovation conçues pour et par les professionnels du milieu qui répondent aux attentes et aux besoins de ces derniers. Nous nous engageons à lancer, dès notre arrivée à la tête de la région une étude de faisabilité avec la mise en place notamment d'un partenariat public / privé.

UNE RÉGION FIÈRE

- **Nous sauverons le Festival des Natural Games**
 - Le Festival de Sport et de Musique à Millau est menacé de délocalisation dans la région lyonnaise faute de subventions ! Nous devons le sauver !
 - C'est un festival pas comme les autres, qui réunit 60 000 personnes de toutes les générations autour du sport et de la musique.
- **Nous créerons un festival son et lumière à Toulouse et à Montpellier**
 - Mettre en valeur un lieu désaffecté chargé d'histoire
 - Mettre en valeur nos musiciens locaux
 - Mettre en valeur nos entreprises pionnières labellisées FrenchTech en les impliquant à la conception et la réalisation de l'événement
- La pérennité de nombreux festivals, d'événements culturels, de manifestations ou d'activités ancestrales (y compris la chasse ou les traditions taurines) a été mise à mal par l'incapacité des collectivités locales à maintenir leur soutien, à cause de la baisse des dotations de l'Etat. Pourtant, tous ces magnifiques événements, parfois de renommée mondiale, et toutes ces activités traditionnelles existent et contribuent au rayonnement de notre région et de ses territoires notamment ruraux. Nous mettrons en place des conventions d'objectifs pluriannuelles permettant aux organisateurs des festivals d'intérêt régional et d'activités traditionnelles d'œuvrer à la pérennisation de leurs événements et des traditions, dans une approche à moyen et long terme.

UNE RÉGION FIÈRE

SOUTENIR NOS MILITAIRES ET LEURS FAMILLES

Notre région c'est l'aéronautique, les vins, le rugby, l'agriculture, la santé et tant d'autres choses remarquables. Mais c'est aussi une terre militaire d'élite. Nous accueillons en effet la quasi-totalité des unités d'élite parachutistes et la moitié des unités de notre très remarquable Légion étrangère. A cela, ajoutons les unités très confidentielles de Perpignan, Montlouis, Bram, ainsi que de très nombreux régiments d'appui et de matériel.

Les militaires de l'Armée de Terre, de la Gendarmerie et de la Marine, leurs familles, les anciens, les retraités militaires et les civils de la défense représentent une population de 100 000 personnes. Cet ensemble apporte à l'économie régionale 1 milliard d'euros par an et l'on peut estimer que cela génère entre 10 000 et 20 000 emplois, directement liés à la vie des régiments ou aux besoins des familles de militaires.

Un régiment apporte à son économie locale entre 25 et 40 millions d'euros par an. Sur un autre plan, un régiment représente aussi entre 500 et 800 enfants scolarisés, ce qui contribue à maintenir un bon niveau d'activité scolaire. Non seulement nos militaires sécurisent notre pays, mais ils enrichissent aussi notre région.

La valeur de ces hommes, de leur engagement, les valeurs qu'ils portent, illustrent et défendent sur les théâtres d'opération, constituent un exemple particulièrement précieux pour l'ensemble des habitants de la région : amour du pays, esprit républicain, dignité, sens du devoir et du dévouement...

Notre région abrite des unités prestigieuses qui ont été de tous les conflits et sont en général sur les théâtres d'opération les plus exposés, par nature au péril de leur vie. Les troupes d'élites de l'armée française sont une fierté pour notre région. Elles participent fortement à son prestige.

Le nouveau Conseil régional s'engagera fortement auprès de nos soldats et de leurs familles, notamment à partir des compétences en matière de développement économique, de formation professionnelle et d'emploi. L'engagement du nouveau Conseil régional dans ce domaine exprimera l'idée de cette nouvelle puissance publique que nous voulons construire et des valeurs qui doivent l'animer.

UNE RÉGION FIÈRE

Par l'engagement si particulier qu'implique le métier des armes au service de notre nation, par leur présence sur de nombreux fronts extérieurs depuis lesquels ils assurent notre sécurité collective et défendent nos valeurs, nos soldats suscitent notre admiration et notre reconnaissance. Ils méritent aussi notre soutien, tant moral que matériel :

- **Nous soutiendrons pour nos soldats et leurs familles confrontés à des situations difficiles.**

Il faut répondre rapidement au problème, particulièrement choquant, des soldes non versées depuis des mois pour cause de dysfonctionnement du système de paiement Louvois. Aussi incroyable que cela paraisse, jusqu'à présent, ce sont nos soldats et leurs officiers qui se cotisent pour permettre à ceux qui n'ont pas perçu leur solde, ou qui ne l'ont perçu que partiellement, de subvenir à leurs besoins.

Ce fonds permettra d'avancer un montant forfaitaire de solde pour que l'aide ne repose pas uniquement sur la solidarité des militaires et des familles d'un régiment. C'est un devoir. Nous devons être aux côtés de nos soldats, non seulement en paroles mais aussi en actes. Cette situation ne doit plus se reproduire dans notre région.

Le second cas est celui de situations de détresse et de déséquilibre exceptionnel de trésorerie dû à des cas de mission prolongée, de maladie, d'accident de la vie.

- **Nous apporterons Soutien aux blessés contraints d'abandonner leur carrière dans l'armée et la gendarmerie.**

Il s'agit d'identifier des postes au sein des structures travaillant pour la région et les collectivités locales capables d'aider les anciens combattants à retrouver une place dans le monde du travail. A ce titre, nous appuierons l'action des amicales, des associations de soutien et d'entraide.

En contrepartie j'attends de la part de nos militaires un engagement à partager leurs souvenirs et leur expérience dans les établissements d'enseignement relevant de la Région, mais aussi une contribution au bénévolat pour guider, présenter et expliquer les lieux de mémoire, les musées ou les expositions dédiées.

- **Nous faciliterons la reconversion des militaires au terme de leur engagement.**

Nous voulons aider nos soldats à réussir leur retour à la vie civile. Œuvrer au succès de cette reconversion est à la fois juste et utile. C'est un enjeu essentiel pour eux et leur famille mais aussi pour nous tous. La richesse de notre région passe par la mobilisation de toutes les forces vives.

UNE RÉGION FIÈRE

Nous encouragerons fortement les liens entre les entreprises et les régiments. Dans les entreprises, le recrutement des soldats sera une manière de répondre à leur besoin de s'engager dans une autre carrière au terme de leur période militaire comme une manière de maintenir leurs familles dans notre région.

80% de nos militaires sont engagés dans le cadre d'un contrat à durée déterminée (CDD). Ceux qui font carrière se retrouvent retraités à un âge encore très jeune. Ils sont alors dans l'obligation d'entamer une seconde vie professionnelle.

Il faut inciter les entreprises à s'adresser au monde de la défense, en parrainant des formations ou des soldats, en professionnalisant les stages de reconversion qui devraient être proposés 2 ans avant la fin de leur engagement et dans le cadre d'un contact direct avec les employeurs civils.

Nous organiserons une session annuelle de rencontre entre les entrepreneurs et les soldats afin de favoriser une meilleure connaissance réciproque et de préparer peu à peu le passage d'une vie à l'autre, d'un monde à l'autre, sans rupture brutale.

En déployant par ailleurs de nouvelles missions sur le terrain de la sécurité des personnes et des biens, le nouveau Conseil régional trouvera auprès des anciens militaires des compétences particulièrement utiles à la réalisation de cette mission de service public.

Améliorer le processus de reconversion des militaires dans le secteur civil favorisera l'attrait pour la carrière militaire, ce qui est une bonne chose. Dans leur ensemble, ces mesures sont de nature à consolider la présence dans notre région d'unités d'élite. C'est un motif de fierté. Il valorise fortement la réputation de notre région dans le monde.

Je souhaite que chaque soldat de cette région sache que ses valeurs sont les nôtres, que nous sommes fiers de notre histoire, de nos traditions, qu'il sera accompagné de notre affection, de notre soutien, de celui des élus que nous serons, de celui des citoyens que nous représenterons ; que tous sachent que lorsque des images nous parviendront du bout du monde, montrant une levée des couleurs sur un théâtre d'opérations ou une patrouille, je marquerai, comme beaucoup le font déjà ici, un moment d'attention pour savoir s'il s'agit de nos soldats de Pamiers, Tarbes, Nîmes, Castres, Castelsarrasin, Montauban, Carcassonne, Laudun ou Toulouse.

UNE RÉGION FIÈRE

LES PIEDS NOIRS ET LES HARKIS : UNE MÉMOIRE À PARTAGER

Au cœur de l'été, le terrible drame des migrants a donné lieu à de nombreux commentaires. Certains ont choqué. Ainsi, un commentateur a pris le risque d'établir un parallèle entre l'accueil des migrants et celui des Pieds Noirs, soutenant que de même que nous avons accueilli, hier, de nombreux Pieds Noirs, nous pouvons accueillir aujourd'hui autant de migrants. Outre le fait qu'un tel commentaire semble oublier que les Pieds Noirs étaient des citoyens français, il fait silence sur les conditions épouvantables dans lesquelles ces enfants, ces femmes et ces hommes ont été reçus dans leur propre pays : le nôtre. Si nous avons accueilli les migrants comme nous avons reçu les rapatriés et les harkis, il est certain que nous serions devenus la honte du monde. Une telle confusion révéla à quel point notre mémoire régionale est parcellaire et défaillante. Il faut que les générations qui n'ont pas connu cette période se souviennent comment les Pieds Noirs et les harkis ont été accueillis en Juin-Juillet 1962. Quand ces femmes, ces hommes, ces enfants, malgré les promesses que le gouvernement français leur avait faites, n'ont pas eu d'autre choix que d'abandonner en quelques jours la terre où ils étaient nés, un accueil atroce les attendait, et dans une quasi-unanimité politique.

Si mal accueillis, les Pieds Noirs ont pourtant magnifiquement contribué à définir l'identité de notre littoral, de notre région, en relançant les exploitations agricoles, en créant de nombreux commerces, en travaillant dur pour réussir.

Nous ne pouvons pas accepter l'oubli de notre passé. Nous venons tous de là. Nous devons veiller à entretenir cette mémoire, à la transmettre aux nouvelles générations, par respect pour le chagrin et les souffrances endurés par ces enfants, ces femmes et ces hommes, par respect pour la vérité historique.

Le Conseil régional s'engagera dans l'accomplissement du devoir de mémoire que nous devons aux Pieds Noirs et aux Harkis.

UNE RÉGION FIÈRE

RAYONNER : EN EUROPE ET DANS LE MONDE

PUISSANCE RÉGIONALE EUROPEENNE

La nouvelle Région doit se doter d'une stratégie européenne efficace. Nombre de projets régionaux sont financés par l'Union européenne (LGV Montpellier-Perpignan, RN 88, etc.). Alors que le désengagement irresponsable de l'Etat réduit drastiquement les capacités d'investissement des collectivités, les financements européens nous sont plus que jamais vitaux. A l'inverse, l'idéologie anti-européenne des populistes met en péril le devenir de notre économie régionale, puissante et dynamique en raison de son ouverture sur le monde. Notre conviction est que l'Europe est une chance pour notre Région. L'enjeu est de garantir les financements européens en soutien à l'économie régionale.

- **Nous fusionnerons et réorganiserons totalement les bureaux de représentation permanente des deux Régions à Bruxelles, aujourd'hui coûteux et inefficaces.**

Le Conseil Régional doit, enfin, se projeter via une politique de partenariats stratégiques à fort potentiel. Franchir une nouvelle étape dans l'intégration au sein de l'Euro région Europe-Méditerranée constitue le premier pilier de cette stratégie. La région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et la Catalogne forment les deux grands pôles de cette puissance économique majeure.

- **Nous installerons le siège permanent de l'Euro région à Perpignan.**

Le second pilier de cette stratégie consiste dans le développement d'un partenariat privilégié avec les cinq puissances régionales suivantes : la Catalogne, la Bavière, le Grand Londres, la Lombardie et le Sichuan (Chine). Avec pour objectif de favoriser les exportations vers ces régions dynamiques et de développer des projets communs, cette politique de partenariats stratégiques représente une formidable opportunité pour la Région.

UNE RÉGION FIÈRE

PUISSANCE RÉGIONALE MONDIALE

La nouvelle Région doit devenir une puissance capable de se projeter dans le monde. Au vu des forts gains potentiels, l'enjeu est primordial. Réussir à faire du Conseil Régional un acteur efficace à l'échelle internationale, c'est garantir la prospérité de demain. Or, seule une stratégie ambitieuse et innovante permettra à nos territoires de bénéficier pleinement de l'ouverture sur l'extérieur.

La fusion de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées propulse la nouvelle Région dans une nouvelle dimension. Avec ses 5,6 millions d'habitants et ses 72 000 km² de superficie, elle est plus peuplée que l'Irlande ou le Danemark, et aussi vaste que l'Autriche. A cette échelle inédite, l'enjeu est de jouer gagnant dans la compétition internationale. Notre Région dispose déjà d'atouts majeurs : ses métropoles, ses pôles d'excellence (l'aérospatial, l'agriculture, la santé, l'eau, etc.), ses infrastructures portuaires (Sète et Port la Nouvelle), ses PME innovantes, son patrimoine et son capital humain.

Notre projet est de réorganiser l'institution régionale pour faire du nouveau Conseil Régional, une puissance efficace qui rayonne en Europe et dans le monde. Notre conviction est que la défense de l'intérêt régional engage une vision ambitieuse de la puissance publique. L'enjeu pour la Région est à la fois d'être un territoire attractif pour les touristes et les investisseurs étrangers, et à la fois une puissance de projection via ses exportations et sa politique de partenariats.

- **Nous mettrons en place une Direction de la Stratégie Internationale, divisée en deux pôles : le Pôle Attractivité et le Pôle Projection.**
- **Le Président, enfin, devra également jouer un rôle proactif à l'international. Il ira lui-même chercher de nouveaux investisseurs étrangers.**

La priorité sera de rendre la Région plus attractive, en valorisant le potentiel économique et humain présent dans nos territoires. Le secteur touristique constitue un vivier de croissance formidable irriguant l'ensemble de l'économie régionale. La Région viendra en soutien aux acteurs de l'hôtellerie restauration, en finançant des formations en langues étrangères pour les professionnels du secteur. L'enjeu sera également de favoriser l'émergence d'un pôle d'excellence dans l'éco-tourisme, secteur à forte valeur ajoutée. Favoriser les exportations sera également la priorité de la Région. Notre stratégie se fonde sur une politique de soutien à la compétitivité des entreprises. Je propose de fusionner les deux agences régionales de développement international Madeeli (MP) et Sud de France Développement (LR). Améliorer les dispositifs d'orientation et d'expertise permettra à nos entreprises de conquérir de nouveaux marchés et faire rayonner l'économie régionale à l'international.